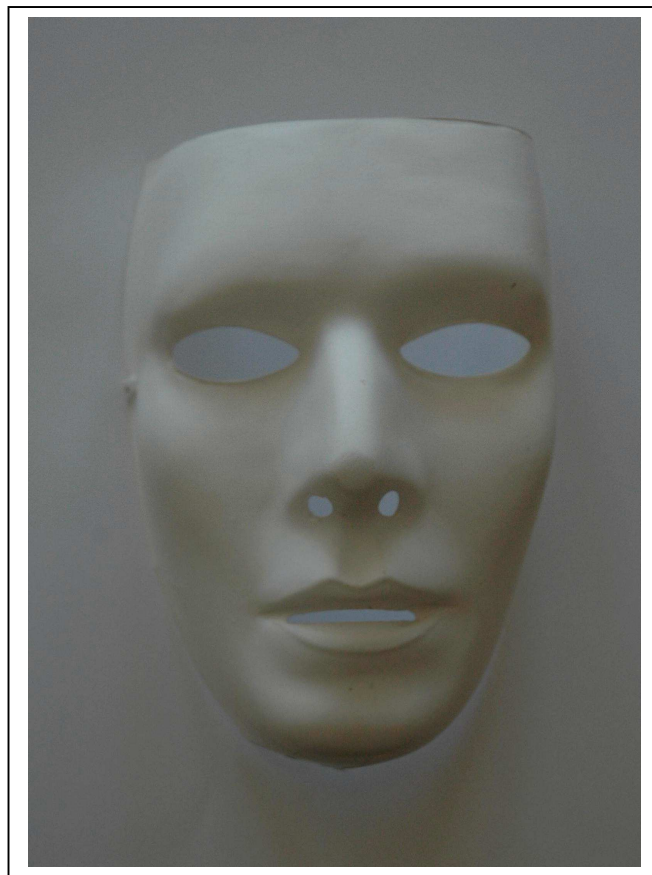


Les masques du racisme anti-Blancs



**Saïd Bouamama,
Jean-Luc Gautero,
Alain Gresh
Pierre Tevanian
Françoise Vergès**

Les masques du racisme anti-Blancs

Sommaire

- ◆ Présentation, p 3
- ◆ Copé, le MRAP et le racisme anti-Blancs par Alain Gresh, p 5
- ◆ Racisme anti-Blanc et gestion sociale : entre diversion et intimidation par Saïd Bouamama, p 7
- ◆ Réflexions sur l'expression « racisme anti-Blanc » par Françoise Vergès p 12
 - ◆ Le cocorico de l'homme blanc par Jean-Luc Gautero p 17
 - ◆ Les nouveaux souchiens de garde par Pierre Tevanian p 22
- ◆ Bibliographie p 16

Présentation : Lors du dernier congrès du MRAP, le texte d'orientation présenté par la direction qui allait être élue faisait référence à une notion qui devait être vivement critiquée et contestée par de nombreux participants, celle de racisme anti-Blanc. Le texte d'orientation présenté ayant été déclaré non amendable, le débat fut clos...

Pourtant, au sein du MRAP, nous restons toujours nombreux à ne pas désarmer et à vouloir infléchir une orientation que nous jugeons toujours périlleuse. Le concept de racisme anti-Blanc ressemble fort à une imposture et porte en lui nombre de dangers -et par l'exploitation que peut en faire l'extrême droite ou des associations comme l'AGRIF (elles ne manqueront pas de se servir de la référence du MRAP au racisme anti-Blanc pour trouver une justification; une reconnaissance du bien fondé de leur discours), et par la dérive qu'une telle référence porte en elle même, intrinsèquement et dont la direction de notre mouvement ne semble pas avoir pris la mesure, ignorant les soubassements historiques et idéologiques de cette notion, et n'en mesurant pas les conséquences. Dans un contexte politique qui demande un grand sang-froid, complexe et somme toute inédit avec l'irruption sur le devant de la scène de groupes qui suscitent l'incompréhension, voire l'hostilité, revendiquant la reconnaissance de leur histoire et s'organisant selon d'autres modalités, l'équipe dirigeante du MRAP, en reprenant à son compte le concept difficilement maîtrisable de racisme anti-Blanc, n'a t-elle pas en quelque sorte ouvert une boîte de Pandore ? De façon un peu abrupte, a

t-elle eu présent à l'esprit que les notions de racisme anti-Blanc et d'anti-France font souvent preuve d'une dangereuse proximité et peuvent connaître de coupables porosités propices à d'inquiétants glissements...

Le texte paru sur le site Rue 89¹, à l'initiative d'intellectuels et de militants attirant l'attention de la direction du MRAP sur sa dérive allait être pour nous, à l'intérieur du MRAP, d'un certain réconfort. Nous nous y retrouvions, nous qui avons quelque difficulté à faire entendre notre différence et nos critiques. Nombre d'entre nous se sont sentis moins isolés et confortés dans la justesse de leur positionnement.

Aujourd'hui, le présent dossier, né de l'initiative de militants de divers comités, et aussi modeste qu'il puisse être jugé au regard des enjeux, marque cependant une étape nécessaire pour éviter de céder à une certaine résignation et, dans un premier temps, jouer le rôle de point de ralliement en occupant, au sein du mouvement, un espace précieux, celui de la parole contradictoire, du sérieux de l'argumentation.... En somme donner toute sa place à une forme de contestation, non pas stérile et systématique mais claire et ferme. Et alors qu'il est bien souvent cantonné et circonscrit dans la sphère des instances, rouvrir le débat au plus près des comités et les impliquer au mieux dans une réflexion sur le concept de racisme anti-Blanc qui représente une tendance lourde qui va engager pour longtemps et en profondeur le MRAP,

¹ Cité par Alain Gresh dans son article

idéologiquement et politiquement, et c'est à eux que ce dossier s'adresse en premier lieu.

L'argumentation, compte tenu du rapport de forces, reste notre arme principale, nous n'avons aucune vocation de putschistes, et nous nous savons engagés dans une entreprise à long terme dans laquelle, en dehors de toute logique de groupe, d'appareil, d'impératifs d'équilibre, nous tenons à privilégier le contenu pour convaincre tout en ayant la volonté de peser de façon collective sur les grandes orientations idéologiques. Ainsi l'une des fonctions de ce dossier, qui se doit d'être suivi d'autres initiatives, est bien de favoriser le contenu et d'élargir le champ de réflexion en faisant appel chaque fois que cela sera possible à des compétences extérieures, mais pas seulement, tant il est important que les militants puissent également s'exprimer et échanger librement.

Dans les articles présentés dans ce dossier, les origines ou la généalogie du racisme anti-Blanc se trouvent fréquemment invoquées ... c'est bien parce que ces données occupent une place centrale pour qui veut analyser et comprendre ce qui se joue en profondeur lorsqu'on utilise cette notion de racisme anti-Blanc.

Et pour qui veut saisir les origines du racisme anti-Blanc, un retour sur la période coloniale est absolument inévitable. Le va-et-vient entre le passé et le présent, la situation nationale et internationale, la mise en perspective des enjeux d'aujourd'hui donnent toute son actualité à **Racisme anti blanc et gestion sociale :entre diversion et intimidation**, texte du sociologue **Saïd Bouamama** qui, en compagnie du rappeur Saïdou du groupe ZEP, se retrouve poursuivi par l'AGRIF pour racisme anti-Blanc à propos du livre/CD « Nique la France, Devoir d'insolence » qu'ils ont réalisé conjointement en 2010 en réaction au débat sur l'identité nationale.

Dans l'article **Le cocorico de l'homme blanc**, c'est davantage à la période post-coloniale que se réfère **Jean-Luc Gautero** pour analyser de façon critique les positions de Pascal Bruckner qui a pris une part active à l'élaboration et à la diffusion des concepts d'anti-occidentalisme et de racisme anti-Blanc, en particulier avec son ouvrage *Le sanglot de l'homme blanc* qui a connu dès sa parution un succès considérable, influençant largement le public et contribuant de façon certaine aux tentatives de réhabilitation de l'Occident et de sa politique coloniale. Les attaques de Bruckner contre Sartre mais plus particulièrement contre Frantz Fanon rappelées dans ce texte permettent de mieux appréhender le climat de l'époque avec des positionnements politiques et intellectuels qui continuent à toujours à être d'actualité aujourd'hui .

« Le nègre n'est pas. Pas plus que le Blanc » c'est par cette citation « tutélaire » de Frantz Fanon que **Françoise**

Vergès fait précéder le titre de son étude **Réflexions sur le « racisme anti-Blanc »**. Son interrogation sur qui est Blanc, sur ce qui les construit comme Blancs et ce qu'exprime cette construction de Blanc comme victime est le fil conducteur qui nous amène de façon incontournable à faire retour sur le moment clé de la décolonisation, mais également sur le processus de racialisation qui s'est mis en place dès l'époque où « la traite des Noirs et l'esclavage colonial ont construit une organisation au niveau mondial d'un marché du travail racialisé ». En pointant le « paradoxe entre politiques racialisées et perception de soi comme Français donc étranger au racisme, entre contenu d'un récit national universel et réalités sociales, économiques et culturelles discriminatoires », Françoise Vergès nous invite à nous poser des questions essentielles ...dérangeantes pour certains !

Après avoir présenté les éléments de la polémique née après l'adoption par le congrès du MRAP du texte faisant référence au racisme anti-Blanc, **Alain Gresh**, dans le texte **Copé, le MRAP et le racisme anti-Blanc** déplore que le racisme anti-Blanc ait dépassé les frontières de la droite. Après avoir rappelé, parlant des préjugés à l'égard de l'Autre qu' « on ne peut les mettre sur le même plan qu'un système organisé d'oppression d'une catégorie de population » il attire fort judicieusement l'attention sur le fait que jamais, du temps de l'Apartheid ou de la lutte des Noirs aux Etats- Unis, le MRAP n'aurait dénoncé le racisme anti-Blanc.

L'actualité du racisme anti-Blanc aujourd'hui, c'est par exemple le procès dont est victime Houria Bouteldja poursuivie en appel par le parquet de Toulouse, précisément pour racisme anti-Blanc, après que l'AGRIF a été déboutée de son action en justice en première instance. C'est ce que rappelle entre autre **Pierre Tevanian** dans son article **Les nouveaux souchiens de garde** dans lequel il met en évidence la logique qui se dessine derrière la notion de racisme anti-Blanc. Tout en rappelant que « le racisme n'est pas un simple sentiment de haine mais un rapport social de domination », il dénonce le comportement qui vise à « renvoyer dos à dos dominants et dominés » et « cette tendance qu'ont les dominants à expliquer aux dominés qu'ils ont certes raison de se révolter, mais qu'ils doivent le faire d'une manière plus polie, patiente, civilisée ». ..une radicalité que lui reprocheront sans doute les esprits chagrins, mais une radicalité salutaire et qui empêche de penser en rond.

Enfin, que cette présentation soit l'occasion de rendre une nouvelle fois hommage à Frantz Fanon dont nous avons commémoré l'année passée le 50°anniversaire de la mort. Dans ce dossier les références à ses ouvrages ont été nombreuses, preuve de l'actualité de l'auteur de *Peau noire et Masques blancs* et des *Damnés de la Terre* entre autresune invitation à se plonger ou se replonger dans son oeuvre.■

Y.M. & A.V.

Copé, le MRAP et le racisme anti-Blancs (*)

Alain Gresh, rédacteur au *Monde diplomatique*

Lors de son congrès du 30 mars-1er avril, le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP), une organisation qui avait été tout au long de son histoire à l'avant-garde du combat contre les discriminations, adoptait un texte surprenant :

« Promouvoir des identités artificielles et "uniques", qu'elles soient nationales, religieuses, ethniques ou raciales, conduit inéluctablement au racisme. Ces enfermements identitaires émanent des groupes dominants, mais se reproduisent dans les groupes dominés : le racisme anti-blanc en représente un avatar. Le MRAP le condamne à ce titre d'autant plus qu'il apporte une inacceptable et dangereuse non-réponse aux méfaits et aux séquelles de la colonisation. »

Cette référence au « racisme anti-Blancs », une première pour l'organisation, suscitait une réponse sur le site Rue 89, « "Racisme anti-blanc" : le texte du MRAP "préoccupant" ». Les signataires (1) notaient :

« L'emploi de manière a-critique d'une telle notion, comme si elle allait de soi, soulève en effet nombre de problèmes. Sans en faire la généalogie, comment toutefois ne pas tenir compte des conditions dans lesquelles elle est apparue en France dans le lexique politique, portée par les mêmes personnalités qui n'ont eu de cesse depuis quelques années de stigmatiser l'immigration et les populations des quartiers populaires ?

Comment ne pas voir que la notion de "racisme anti-blanc" a émergé dans le débat politique français pour inverser les rapports de responsabilité : la "victime" ne serait plus l'immigré ou le descendant d'immigrés mais le Blanc, inversion que l'on peut exprimer d'une autre manière ; si l'hostilité à l'immigration progresse, c'est la faute aux immigrés, ou encore : si les immigrés vivent et travaillent dans de terribles conditions, eh bien, c'est de leur faute. »

Le MRAP répondait dans une tribune « Non à la racialisation de la société française ! » :

« Si le MRAP ne fait qu'évoquer le racisme anti-Blancs comme l'une des composantes du racisme, les signataires du texte font, par contre, de la "non-existence du racisme contre des blancs" un élément déterminant de leur pensée. Ce qui implique, selon leur logique, que seul le blanc peut être raciste et seuls les non-blancs peuvent être victimes de racisme. C'est là une réécriture raciale du racisme et cela entre en contradiction avec les fondamentaux du MRAP qui lutte contre tous les racismes. »

Cette argumentation du MRAP est pour le moins curieuse. Qu'il existe, dans tous les groupes de la société, des préjugés à l'égard de l'Autre n'est pas nouveau ; que puissent dominer des visions essentialistes plus ou moins

dangereuses, plus ou moins répandues (les juifs sont riches ; les Bretons sont têtus ; les Auvergnats sont avares ; les roms sont des voleurs, etc.) non plus. S'il faut combattre ces préjugés, on ne peut les mettre sur le même plan qu'un système organisé d'oppression d'une catégorie de la population.

Le MRAP s'est illustré au cours de l'histoire, notamment durant la lutte contre la ségrégation aux Etats-Unis. Aurait-il été imaginable, à l'époque, qu'il dénonce « le racisme anti-Blancs » chez les Noirs ? Bien sûr, il existait à l'époque des visions racistes aussi chez les Noirs.

Le MRAP s'est aussi illustré dans la lutte contre l'apartheid. Aurait-il été imaginable, à l'époque, qu'il dénonce « le racisme anti-Blancs » qui existait dans les townships ?

Il ne s'agit pas, quand on dénonce le racisme dans tel ou tel pays, d'évoquer les préjugés des uns ou des autres, mais un système de domination et d'oppression. C'est ce que le MRAP semble avoir oublié.

Ce thème du racisme anti-Blancs est celui de l'extrême droite, suivie désormais par la droite traditionnelle. L'article de Wikipedia consacré au sujet offre quelques informations intéressantes :

« En 1983, l'écrivain Pascal Bruckner avait déjà utilisé le terme de "racisme anti-Blancs" dans son livre *Le Sanglot de l'homme blanc*. Mais selon le Dictionnaire de l'extrême droite du psychosociologue Erwan Lecoeur, la notion de "racisme anti-Blancs" aurait été introduite à l'origine par l'association d'extrême-droite, l'AGRIF, au côté de termes comme "racisme antifrçais" et "racisme antichrétien". D'après cet ouvrage, l'emploi de ces notions s'inscrit dans une stratégie de "retournement victimaire" contre l'antiracisme pour "sortir du piège de l'accusation récurrente de racisme" et "la retourner par tous les moyens possibles". La notion a été largement propagée et instrumentalisée par l'extrême droite (notamment dans le sillage de la nouvelle droite), en réponse à l'émergence du thème de l'antiracisme. Jean-Marie Le Pen le leader du FN affirmait à ce propos :

"L'antiracisme, instrument politique d'aujourd'hui, comme le fut l'antifascisme avant guerre n'est pas un non-racisme. C'est un racisme inversé, un racisme antifrçais, anti-Blancs, antichrétien" »

Mais, le plus inquiétant, est que certains intellectuels aient aussi rejoint ce combat.

« Un certain nombre de personnalités de gauche comme Ghaleb Bencheikh, Alain Finkielkraut, Bernard Kouchner et Jacques Julliard ont lancé, le 25 mars 2005, un Appel

contre les "ratonnades anti-Blancs", appel soutenu et relayé par le mouvement sioniste de gauche Hachomer Hatzair et la radio communautaire juive Radio Shalom. L'appel formulait le problème en ces termes :

« Aujourd'hui les manifestations lycéennes sont devenues, pour certains, le prétexte à ce que l'on peut appeler des "ratonnades anti-blancs". Des lycéens, souvent seuls, sont jetés au sol, battus, volés et leurs agresseurs affirment, le sourire au lèvres : "parce qu'ils sont Français". Ceci est un nouvel appel parce que nous ne voulons pas l'accepter et parce que, pour nous, David, Kader et Sébastien ont le même droit à la dignité. Écrire ce genre de textes est difficile parce que les victimes sont kidnappées par l'extrême droite. Mais ce qui va sans dire, va mieux en le disant : il ne s'agit pas, pour nous de stigmatiser une population quelle qu'elle soit. À nos yeux, il s'agit d'une question d'équité. On a parlé de David, on a parlé de Kader mais qui parle de Sébastien ? »

C'est là le plus grave. Désormais, ce concept de racisme anti-Blancs a largement dépassé les frontières de la droite et gangréné une partie de la gauche. Le texte du MRAP reflète cette dérive.

Cette vision reçoit un appui de poids avec Jean-François Copé qui décide, à son tour, de « briser un tabou » (« Copé et le "racisme anti-blanc" : Hortefeux et NKM parlent de "tensions" », lemonde.fr, 26 septembre).

« Jean-François Copé, candidat à la présidence de l'UMP, a anticipé la polémique : il dit lui-même vouloir "à dessein" "briser un tabou" en dénonçant l'existence d'un "racisme anti-blanc" dans certains quartiers difficiles, dans son livre Manifeste pour une droite décomplexée (Fayard), dont Le Figaro Magazine, publie des extraits. » ■

(1) Les signataires : Michel Agier (Directeur d'études EHESS/IRD) ; Paola Bacchetta (Professeur, University of California, Berkeley) ; Jean Batou (Professeur d'histoire, Université de Lausanne) ; Omar Benderra (membre du CISA-Comité International de Soutien aux Syndicats Autonomes Algériens) ; Said Bouamama (Sociologue, militant de l'immigration) ; Houria Bouteldja (Membre du Parti des indigènes de la République) ; Casey (Rappeuse) ; Grégoire Chamayou (Philosophe, CNRS) ; Jim Cohen (Universitaire) ; Raphaël Confiant (Ecrivain, Martinique) ; François Cusset (Professeur, Université de Nanterre) ; Christine Delphy (Sociologue, directrice de recherche, CNRS) ; Rokhaya Diallo (Militante antiraciste) ; Cédric Durand (Economiste) ; François Gèze (Editeur) ; Ramon Grosfoguel (Professeur, University of California, Berkeley) ; Nacira Guénif (Sociologue, Université Paris-Nord) ; Eric Hazan (Editeur) ; Rada Ivekovic (Philosophe) Razmig Keucheyan (Maître de conférences en sociologie) ; Michaël Löwy (Sociologue) ; Danièle Obono (Militante altermondialiste et antiraciste, Front de gauche) ; Stéphanie Precioso (Professeure d'histoire, Université de Lausanne) ; Maboula Soumahoro (Enseignante-Chercheuse, Université de Tours – Bard College, USA) ; Rémy Toulouse (Editeur) ; Eleni Varikas (Paris 8 - CRESPPA CNRS).

(*) Texte posté sur *Nouvelles d'Orient* et publié dans ce dossier avec l'aimable autorisation de son auteur.

Au delà de la politique politicienne.

Après les propos de Jean-François Copé :: « Un racisme anti-blanc se développe dans les quartiers de nos villes où des individus -dont certains ont la nationalité française- méprisent des Français qualifiés de 'Gaulois' au prétexte qu'ils n'ont pas la même religion, la même couleur de peau ou les mêmes origines qu'eux », François Fillon déclare que pour lui, Jean-François Copé « décrit une situation qui existe ». Pour sa part Valérie Pécresse justifie les propos du secrétaire général de l'UMP. par la nécessité de « rassembler plus large » et de « récupérer les électeurs du Front National »

Alors que l'instrumentalisation politique du concept de racisme anti-Blanc est évidente, à droite largement, mais également parfois à gauche, dans un article d'Elise Vincent publié dans Le Monde.fr du 26 octobre, des chercheurs font le point.

Ainsi, pour Christelle Hamel, Jean-Luc Primon et Maud Lesné qui ont travaillé à partir de l'enquête Trajectoires et origines (TeO) , ce "racisme anti-Blancs" est sans commune mesure avec celui qui est relevé pour les immigrés et leurs descendants. Pour les personnes originaires d'Afrique noire, ce taux atteint 50 % parmi la première génération et 60 % parmi leurs enfants. Un ressenti également très fort pour les ressortissants d'Asie du Sud-Est (35 % et 53 %) ou de Turquie (25 % et 43 %). L'écart est aussi de taille sur un autre point : "Quand on demande les lieux où est constaté ce racisme", dit Mme Hamel, les immigrés et leurs enfants citent "tous les espaces de vie : travail, école, etc.", alors que la population majoritaire n'en fait état "que dans l'espace public", essentiellement la rue.

Pour ces chercheurs, c'est ici que se trouve une différence fondamentale entre le racisme dont se plaignent les « Blancs" et celui dont se disent victimes les immigrés et leurs enfants : "Pour le premier, on a pu démontrer qu'il s'agit d'injures qui n'entraînent pas de discriminations dans l'accès au logement ou à des services. » Pour ces chercheurs, ces agressions ne peuvent donc être considérées comme du racisme en tant que tel.

Nacira Guénif, maître de conférence à l'Université de Paris-XIII estime quant à elle, que les Français "font la douloureuse découverte qu'être blanc, ce n'est plus être dominant et que cela ne garantit plus l'obtention ou le maintien des privilèges hérités d'une hégémonie longtemps légitimée par la race, entendue comme système de pouvoir et d'oppression". Pour Mme Guénif, "le Blanc reprend sa juste place dans le nuancier.■

Racisme anti-blanc et gestion sociale : entre diversion et intimidation

Saïd Bouamama, sociologue et militant, membre du Front Uni des Immigrations et des Quartiers Populaires (FUIQP)

La thèse de l'existence d'un « racisme anti-blanc » dans la société française se développe dangereusement dans le paysage politique hexagonal. Selon celle-ci, il existerait un racisme des « Noirs », des « Arabes » et même des « musulmans » dont les victimes seraient les « Blancs », les « chrétiens » et les « juifs ». Ce « racisme » est posé comme équivalent aux autres formes du racisme, c'est à dire provenant des mêmes causes, fonctionnant selon les mêmes logiques et ayant les mêmes effets. Jusqu'à présent cantonnée à l'extrême-droite, cette thèse est désormais reprise par la droite (les petits pains au chocolat de Jean-François Copé) mais également par une partie du mouvement antiraciste (comme en témoigne le dernier congrès du MRAP qui reprend cette expression et la revendique) et par des discours à prétention savante analysant ce « racisme » comme forme contemporaine de l'antisémitisme et comme caractéristique des quartiers populaires qui seraient devenus des territoires communautarisés. Enfin récemment, le juge d'instruction m'a confirmé ma mise en examen ainsi que celle de Saïdou de ZEP¹ pour « racisme anti-blanc » suite à une plainte de l'AGRIF², mise en examen qui fait suite au procès intenté par la même AGRIF à Houria Bouteldja³. Pour saisir les enjeux de ce nouveau discours idéologique, il convient de le resituer dans son contexte pour en saisir la

fonction sociale et dans les épisodes du passé qui ont été marqués par la mise en avant de la thèse du racisme anti-blanc pour en comprendre la signification politique.

Prendre en compte le contexte global

La thèse du racisme anti-blanc est, selon nous, le fruit de plusieurs décennies de construction sociale, politique et médiatique de l'Islam et des musulmans comme religion et population dangereuses pour la République, l'identité nationale, la laïcité, l'émancipation féminine, etc. Antérieure aux attentats du 11-Septembre cette construction d'un « ennemi de l'intérieur », s'est accélérée après ce drame du fait de sa consolidation par une double opération : une théorisation d'une part dans la théorie états-unienne du « choc des civilisations » et une importation/francisation par Nicholas Sarkozy. Force est également de constater une aggravation de la situation



depuis quelques semaines. Il suffit de parcourir les journaux de ces derniers mois pour comprendre et mesurer la dégradation qualitative de la situation en France sur les questions relatives à l'Islam. On peut rappeler quelques faits que vous connaissez tous, mais qui, mis bout à bout, nous indiquent que l'on a à faire non pas à des éléments de détail ou à des manipulations de quelques groupes d'extrême droite. Des animateurs, parce qu'ils faisaient ramadan, ont été considérés comme mettant en danger les jeunes qu'ils encadraient et mis à pied. Rappelons le couplet sur les pains au chocolat que les enfants musulmans voleraient à leurs copains dans la cour durant le ramadan, n'oublions pas non plus les déclarations de Caroline Fourest qui, pour lutter contre le terrorisme, propose d'interdire la circulation des livres religieux, pour éviter tout prosélytisme dans les prisons, proposition qui cible plus directement les imams et le Coran et qui amalgame de fait Coran et terrorisme...Auparavant avait

¹ ZEP : Zone d'Expression populaire, groupe de rap

² Alliance générale contre le racisme et pour le respect de l'identité française et chrétienne, fondée en 1984, dans la mouvance du traditionalisme catholique et dont le président Bernard Anthony est ancien député européen Front national

³ Porte-parole du P.I.R (Parti des Indigènes de la République) poursuivie par l'AGRIF pour avoir utilisé l'expression « souchiens ». Son procès à Toulouse s'était conclu par un non-lieu. Lors du procès en appel, qui s'est tenu ce 15 octobre, le parquet de Toulouse (qui est sous l'autorité de la ministre de la Justice) a demandé la condamnation d'Houria Bouteldja, une volte-face du ministère public qui avait demandé la relaxe en première instance.

été avancée l'idée qu'une nounou qui porte un voile transmettrait des idées dangereuses aux enfants. Enfin les manifs contre les caricatures ont été interdites sans qu'il y ait eu à l'inverse d'interdiction des manifs des groupes fascistes. Les procès actuels contre Houria, Saidou et moi-même ne sont que le résultat d'un processus enclenché depuis bien longtemps.

Tous ces faits se déroulent dans un contexte mondial caractérisé par une crise structurelle de grande envergure. Il faut remonter aux années vingt pour connaître une pareille situation et tous les analystes, et les premiers concernés -ceux qui font la loi aujourd'hui dans le monde, les fameux marchés- nous indiquent une régression sociale et économique sans précédent depuis la Deuxième Guerre mondiale. Et pour maintenir leurs profits, ils doivent imposer une régression sociale inédite. La crise de la dette souveraine annonce une austérité ou une rigueur qu'il va falloir également faire passer auprès des citoyens.

Le contexte mondial est également celui de la multiplication des guerres d'ingérence. Il suffit de regarder vers la Syrie, -auparavant vers l'Irak ou l'Afghanistan-, demain vers l'Iran, pour comprendre que, si on les laisse faire, la lutte acharnée pour le repartage du monde dans laquelle chacun des impérialismes déploie des stratégies isolées ou coalisées pour redéfinir la carte du monde ne fera que se développer de façon plus féroce. A l'intérieur de toutes ces stratégies, celle des Etats-Unis vise à redessiner entièrement la carte du Moyen-Orient, c'est-à-dire à redessiner les modalités de contrôle et de maîtrise sur les ressources stratégiques que représentent encore le pétrole et le gaz. Pour atteindre leurs buts, des guerres sont nécessaires, des régimes sont à faire chuter, des amis sont à promouvoir et à mettre à la tête des Etats qu'on aura fait éclater. Devant la volonté des puissances impérialistes de redessiner la carte du monde à leur profit, il existe des résistances objectives, des résistances qu'il leur faut abattre coûte que coûte, que ce soit en Amérique latine, en Iran, en Irak ...et ce indépendamment de l'analyse et du jugement que l'on peut avoir sur les chefs d'Etat de ces pays.

Dans ce contexte général, un besoin idéologique pressant se manifeste : pour les impérialistes, arriver à leurs fins ne peut se faire que s'ils arrivent à construire une peur, une peur comme ciment d'une unification nationale. C'est particulièrement le cas de la France, dont l'impérialisme est en régression. Aujourd'hui, impérialisme de seconde zone, il veut reconquérir de manière agressive sa place, et pour cela il a besoin d'unificateur. Ce besoin est essentiel, et s'il n'arrivait pas à l'imposer, les clivages d'intérêts s'exprimeraient alors sur le devant de la scène et on retrouverait ainsi de vrais débats, ceux qui portent d'une part sur les classes sociales, d'autre part sur le racisme systémique et structurel et enfin sur la question du sexisme et de l'inégalité entre hommes et femmes. Pour éviter ces débats, le moyen le plus efficace est de les transposer

ailleurs en ayant recours à la fabrication d'un unificateur national.

Cet unificateur national a nécessairement besoin d'une figure. Il faut donc produire une figure de la peur dans un monde où les figures utilisées par le passé n'existent plus : celle du rouge comme ennemi principal ayant disparu, il faut en produire une autre ... Et progressivement depuis maintenant deux décennies, on assiste à la construction d'une figure de la peur qui permet d'unifier pour pouvoir agresser. Unifier ici pour pouvoir agresser là-bas. Et le musulman, c'est cette figure qui a été choisie comme figure de la peur, et cette figure n'a rien d'aléatoire, ne doit rien au hasard. Ceux qui ont cru en la circonstance que l'on avait à faire à une irruption momentanée d'islamophobie, ceux qui ont cru que ce phénomène était localisé dans un espace politique extrêmement minoritaire ont fait une grossière erreur d'analyse.

Le lourd héritage de la colonisation

Pourquoi, me direz-vous, avoir choisi le musulman comme figure de la peur ? Eh bien ! Tout simplement parce qu'il existait, parce qu'il continue d'exister dans les « inconscients collectifs » des héritages qui n'ont jamais été



éradiqués, en particulier les héritages de la colonisation qui, ne l'oublions pas, ont façonné une image de l'islam, une image du musulman qui permettait déjà à l'époque de justifier les conquêtes coloniales. Les « inconscients collectifs » fonctionnent comme les inconscients individuels. Ils ne s'épuisent pas par eux-mêmes sous le seul effet du temps que dans une durée extrêmement longue, bien après que les conditions matérielles qui leur ont donné naissance ont disparu. C'est ce que Marx souligne dans son *18 Brumaire* en précisant que « la tradition de toutes les générations mortes pèse comme un cauchemar sur le cerveau des vivants »⁴. Un tel poids du passé est valable pour les traditions progressistes tout autant que pour les réactionnaires. A plus forte raison ces images issues du passé se maintiennent lorsque les bases matérielles n'ont pas entièrement disparu comme c'est le cas avec le

⁴ Karl Marx, *Le 18 Brumaire de Louis Napoléon Bonaparte* (1869), Gallimard, Paris, 1994, p. 176.

colonialisme qui cède la place sous la pression du combat des peuples au néocolonialisme.

Les héritages d'images du Noir, de l'Arabe et du musulman, issus de la colonisation ne disparaîtront qu'avec un recul de la relation de domination d'une part et l'existence d'un antidote en terme d'éducation antiraciste et anticoloniale d'autre part, ce qui ne fut jamais fait en France où la simple exigence d'une reconnaissance des massacres coloniaux est taxée d'être une demande de repentance. Sans ces deux conditions, ces héritages réactionnaires peuvent s'endormir pendant une période et se réveiller à une autre à la faveur d'un événement, de la mise en place d'une manipulation et je maintiens qu'il y a de l'islamophobie dans les inconscients collectifs issus de la colonisation et que cette islamophobie ne pourra disparaître de ces inconscients qu'à partir du moment où on aura traité la question coloniale dans toutes ses dimensions.

Ce n'est donc pas par hasard que déjà à l'époque coloniale, Frantz Fanon aborde la question du racisme anti-blanc. Il situe l'émergence de cette thèse dans une séquence historique précise : celle où les dominés sortent du silence et exigent dans des formes diverses l'égalité.



C'est la prise de parole des colonisés ou des Noirs états-uniens qui fait que « assez inattendûment le groupe raciste dénonce l'apparition d'un racisme chez les hommes opprimés »⁵. De manière significative cette analyse du racisme anti-blanc est présente dans un texte insistant sur le caractère systémique du racisme : « Il n'est pas possible d'asservir des hommes sans logiquement les inférioriser de part en part. Et le racisme n'est que l'explication émotionnelle, affective, quelquefois intellectuelle de cette infériorisation »⁶. C'est dire que l'antidote du racisme ne peut pas être la morale ou la tolérance mais l'égalité des droits et des conditions en France comme dans le monde. En incise, je me permettrai de rappeler que le discours sur

les hommes opprimés qu'il faudrait défendre est apparu pour une bonne part au moment où les femmes mettaient en avant leurs revendications ! Pour revenir plus directement au sujet, de toute évidence, tant que l'on n'a pas besoin d'avoir recours au racisme anti-blanc, le discours n'apparaît pas. Il y a une sorte de dialectique qui se produit : le racisme anti-blanc apparaît lorsque le silence est brisé, lorsqu'une revendication émerge, lorsque, dans les attitudes quotidiennes ou dans la vie de tous les jours, on se rend compte que le petit Mohamed ou la petite Fatima refusent désormais de prendre la place qui leur était assignée. Et même s'ils n'ont pas la force de pouvoir de transformer la réalité, ils ne se taisent plus. Cette dimension-là est essentielle dans l'émergence de la construction du racisme anti-blanc. Et dans le prolongement, il serait d'ailleurs intéressant de regarder dans les associations qui se disent antiracistes tout en défendant le racisme anti-blanc, si ce n'est pas au moment où elles commencent à avoir des militants issus de l'immigration et des militants qui ne se taisent pas qu'apparaît la notion de racisme anti-blanc.

Ce n'est pas non plus le hasard si le mouvement noir des Etats-Unis en général et Malcom X en particulier ont été taxés de « racistes anti-blancs ». Malcom a répondu à ces accusations : « La presse a délibérément et habilement projeté de moi l'image d'un raciste, d'un suprématiste racial et d'un extrémiste (...). D'abord, je ne suis pas un raciste. Je suis contre toute forme de racisme et de ségrégation, toute forme de discrimination »⁷. Quant aux réactions des Noirs états-uniens qui étaient caractérisées comme violentes ou antiblanches, Malcom rappelle : « Vous essayez de l'enfermer dans un ghetto et d'en faire la victime de toutes sortes de conditions injustes imaginables. Puis, quand il explose, vous voulez qu'il explose poliment ! Vous voulez qu'il explose selon les règles établies par quelqu'un (...). Ça ne veut pas dire que c'est intelligent. Mais qui a déjà entendu parler d'une explosion sociologique faite intelligemment et poliment. »⁸ Malcom parle ici des émeutes de New York réactives aux conditions faites aux Noirs états-uniens mais la situation est exactement la même pour les actes individuels utilisant des propos dits « racistes anti-blancs » Malcom distingue ce qui relève de ce qu'il appelle « la structure du pouvoir » c'est à dire le racisme systémique et les discriminations institutionnelles et les réactions individuelles ou collectives à cette oppression qui peuvent ne pas être « intelligentes » et/ou « polies »

Une autre séquence historique d'apparition de la thèse du «anti-racisme blanc » a été le mouvement contre le CPE et la prise de parole spécifique des jeunes prolétaires des

⁵ Frantz Fanon, Racisme et Culture (1956), dans Pour la Révolution Africaine, La découverte, Paris, 2001, p.44.

⁶ Idem, p. 47.

⁷ Malcom X, Entretien du Young Socialist du 18 janvier 1965, dans Malcom X parle aux jeunes, Pathfinder, New York, 2002, pp. 135-136.

⁸ Malcom X, Agir contre l'opresseur commun, dans Malcom X parle aux jeunes, op.cit., p. 62.

quartiers populaires. Le danger d'une convergence entre ces deux segments de la jeunesse a fait émerger le discours sur le racisme anti-blanc. Il en a été de même lors de la grande grève du LKP où la mise en cause des Békés a été assimilée à un racisme anti-blanc. Ces quelques exemples suffisent à souligner que la thèse du racisme anti-blanc émerge dans chaque séquence historique où des dominés refusent de se taire. En France elle est apparue dans la dernière période lorsque les premiers concernés ont commencé à dire non, à refuser leur rôle de dominés, au moment où ils ont commencé à parler là où ils étaient silencieux, ont commencé à revendiquer là où on estimait qu'ils étaient uniquement des réserves de voix. Si le contexte international visibilise une première fonction du racisme anti-blanc (produire un unificateur national masquant les véritables questions économiques et sociales), la prise en compte des moments historiques d'apparition de cette thèse met en exergue une autre fonction : contenir la révolte des dominés en les mettant sur la défensive c'est à dire réimposer le silence sur la domination. Le but du racisme anti-blanc est de rediffuser du silence, de réimposer par la peur et par l'injonction le retour au silence des personnes qui ont pris la parole. Il s'agit, en fait, d'isoler les révoltes et les futures revendications. C'est une formidable machine pour faire pression demain sur tout mouvement contestataire qui partirait des populations issues de l'immigration. Ainsi, une révolte dans les quartiers ne sera plus analysée comme étant le résultat de l'oppression vécue mais comme étant le résultat d'une crise identitaire conduisant au racisme anti-blanc. Demain, une grève dans une entreprise employant une majorité de salariés d'apparence musulmane – aujourd'hui, on a des « musulmans d'apparence » - pourra être analysée comme une menée antinationale voire anti-blanche. Ce fut déjà le cas dans le passé avec Mauroy.⁹

La thèse du racisme anti-blanc

Dans l'article de Fanon cité ci-dessus, l'auteur insiste sur la véritable nature du racisme qui empêche toute comparaison avec le fameux « racisme anti-blanc ». Le racisme est pour l'auteur une production et une nécessité

⁹ Lors des grèves des ouvriers immigrés de Talbot Poissy en 1984, Pierre Mauroy alors Premier ministre socialiste allait traiter « d'étrangers aux réalités économiques et sociales de la France » tandis que les qualificatifs d'« intégristes » et de « chiïtes » leur furent même attribués par Gaston Deferre, alors ministre de l'Intérieur. Voir les extraits du film « Douce France, la saga des Beurs » de Mogniss Abdallah

<http://www.youtube.com/watch?v=UpXJrxqe4y0>.

Voir également l'article de Claude Chetcuti et Nicolas Hatzfeld « L'administration du Travail et les conflits collectifs : Citroën et Talbot » page 31 travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/ChetcutiHatzfeld.pdf

du système colonial. Il est consubstantiel à la colonisation. Il en est de même aujourd'hui : La thèse du racisme anti-blanc émerge pour masquer le racisme réel qui est un racisme systémique, institutionnel, étatique, porté par le système social. Et c'est pour masquer cette dimension-là qui remet en cause l'ensemble du système social qu'on a fait émerger le racisme anti-blanc. Affirmer l'existence d'un racisme anti-blanc aujourd'hui c'est faire une analogie entre deux réalités qui ne sont pas du tout comparables : d'un côté des faits individuels et isolés -on peut trouver dans nos quartiers un Mohamed qui, écoeuré, va traiter quelqu'un de « sale Blanc » -, de l'autre, des faits systémiques massifs, inscrits dans le fonctionnement du marché du travail, dans les lois de la République – qu'est-il de plus systémique que d'avoir des emplois réservés aux nationaux dans la fonction publique ? De pouvoir exercer ou non le droit de vote ? Mettre sur le même plan ces deux phénomènes, l'un ayant une dimension individuelle, l'autre une dimension systémique, c'est amener les personnes à se déterminer et à juger à partir d'une toute petite expérience : « Oui, j'ai entendu Mohamed insulter un Blanc ! » et non pas à partir d'une compréhension politique de l'état dans lequel se trouve notre société. Le fait qu'une association antiraciste, que de soi-disant intellectuels ou chercheurs participent à la diffusion de cette analogie-là est particulièrement grave. Cela veut dire que le venin est plus largement répandu qu'on ne veut l'admettre et qu'il agit au-delà des cercles auxquels on pense d'ordinaire.

Il ne s'agit pas ici de nier la réalité. Oui il y a une dégradation des rapports sociaux dans les quartiers populaires sous le coup de la paupérisation et de la précarisation pour tous, auxquelles s'ajoute, lorsqu'on est issu de l'immigration, la discrimination raciste systémique. Bien sur une des formes de cette dégradation est l'existence d'insultes comme « Gaulois », « sale Français », « sale Blanc », etc. Mais peut-on dès lors en conclure à l'existence d'un racisme anti-blanc ? Le faire serait oublier que le racisme en tant qu'idéologie est toujours le reflet d'une base matérielle de domination. Autrement dit le racisme s'exerce sur des « minorités » afin de justifier les dominations qui les touchent. Bien sûr lorsque nous parlons de minorité c'est au regard du rapport au pouvoir de décision économique, politique, médiatique, etc., et non seulement d'un point de vue quantitatif. Où est donc en France le pouvoir des « Noirs », des « Arabes », des « musulmans » ? Quelle est la domination qu'ils auraient à légitimer ?

Autrement dit le racisme est un système qui a une direction : du dominant vers le dominé, du porteur de pouvoir vers l'exclu du pouvoir, etc. Bien entendu comme dans toutes les dominations les effets boomerang se développent ; Certains de ces effets sont politiques et se traduisent en action pour abattre le système de domination et d'autres sont individuelles et réactives et se contentent d'inverser l'ordre de péjoration. C'est ce que Malcolm X veut dire lorsqu'il parle ci-dessus de « non-intelligence ». En fait ces réactions individuelles se meuvent dans le discours

racialisé produit par le racisme systémique en se contentant d'en inverser l'ordre. Elles sont d'ailleurs pour cette raison incapables de transformer la réalité qui continue, elle, à être marquée par le racisme systémique, institutionnel, étatique. La confusion entre ces effets boomerang et leurs causes réelles, c'est à dire le racisme systémique, est un non-sens conduisant à éluder la base matérielle des idéologies et donc à dépolitiser la question pour la faire basculer dans le champ abstrait de la morale. L'inflation de signification que connaît le terme « racisme » témoigne de cette dépolitisation : des leaders de droite parlent de « racisme anti-riche ».



Ainsi donc, on est face à un phénomène qui permet d'invalider la partie de notre société qui subit l'oppression la plus forte et qui, par voie de conséquence, peut donner naissance à des irruptions de révoltes, de revendications, de luttes, que l'on pourra dès lors invalider. C'est tout le sens de la répression et des plaintes qui arrivent et qui ciblent les éléments les plus engagés dans les prises de conscience et les luttes. Ce faisant, je ne dis pas que l'on a donné à l'AGRIF l'ordre de porter plainte. Il n'y a pas besoin de cela. Les discours gouvernementaux font simplement passer le message que l'on autorise désormais à aller plus loin et de petits groupes peuvent dès lors agir parce que de fait il y a autorisation.

Des enseignements à tirer des événements récents

A cet égard, et même si ce n'est pas directement lié, j'attire l'attention sur le peu de réaction que nous avons eu collectivement sur ce qui s'est passé à Marseille avec les Roms. Alors que c'est bien à un début de pogrom que l'on a assisté. Les médias ont mis en avant des mères de famille maghrébines pour montrer que les Maghrébins eux-mêmes sont contre les Roms. Ce faisant, on est en train de

nous habituer à ce qu'il n'y ait plus besoin d'argumenter ou d'expliquer les motifs des répressions. A partir du moment où elles concernent certaines populations, l'explication est toute donnée, l'excuse est toute trouvée. En définitive, on nous habitue à une banalisation de la loi d'exception, du traitement d'exception. Et pareillement pour ce qui concerne Mohamed ou Fatima, on pourra en faire autant parce que, dans leur cas à eux, sans aucun doute, on estimera que derrière, il y a de l'islamisme. Et puis ces attaques ont pour but de nous tester, de savoir si nous sommes capables de réagir, de construire des ripostes. Alors que le stratagème qui se met en place semble

réussir, nos réactions ne sont pas à la hauteur des attaques.

Enfin pour terminer, j'ajouterai quatre éléments qu'il me semble important de tirer de ce contexte général en termes de conséquences.

Tout d'abord, on ne doit pas se contenter de se défendre, le pire est que nous soyons sans cesse à attendre les attaques avant de pouvoir réagir.

Secundo, se trouve posée la question de passer à l'offensive tout en prenant en compte les propres limites de nos quartiers et de nos organisations qui restent éparpillées, ancrées dans des sphères locales, incapables

d'unification même ponctuelle au moment même où il y aurait besoin de stratégies collectives.

En troisième lieu, nous ne devons pas nous limiter au juridique, même si l'on doit investir cette sphère, parce que le juridique nous cantonne à la défensive. La véritable question est bien de savoir comment nous serons capables de répondre politiquement.

Dernier point, en guise de conclusion, s'organiser, s'organiser, s'organiser. Loin d'être un leit-motiv, cela reste une impérieuse nécessité.■

Propos recueillis à Paris, le 13 octobre 2012, par Y.M & A.V.

Les intertitres et les notes sont de la rédaction.

Le texte et les notes ont été revus et complétés par l'auteur

« Le nègre n'est pas. Pas plus que le Blanc »

Frantz Fanon, 1952.

Réflexions sur l'expression « racisme anti-Blanc »

Françoise Vergès

Depuis quelques années, des responsables politiques et des intellectuels interviennent pour dénoncer un « racisme anti-Blanc » en France.¹ Selon leurs déclarations, il ne ferait pas bon d'y être « blanc », cette couleur de peau incitant des insultes, des formes d'exclusion et même des coups de la part de « jeunes » dans certains quartiers. Les anecdotes s'accumulent sur la crainte, la peur, et le sentiment de ne plus être « chez soi », un « chez soi » menacé par des personnes qui ne partageraient par « nos valeurs ». Dans cette réorganisation du champ des victimes de discriminations, les « Blancs » seraient devenus des cibles mais sans recours parce que le racisme ayant été construit par les « anti-racistes professionnels » comme concernant exclusivement des personnes non-Blanches, ces nouvelles victimes du racisme ne seraient pas écoutées. D'où des protestations, des pétitions.² Au-delà de ces perceptions, le retour dans l'Hexagone d'une taxinomie qui prit forme dans les colonies est intéressant à plus d'un titre. D'abord, qu'est ce que c'est un « Blanc » ? Qui est « Blanc » aujourd'hui ? Qu'est ce qui les construit comme « Blancs » ? Qu'est ce qui se passe à cette particulière conjoncture – processus de décolonisation de la société française, demandes de plus en plus fortes de



réviser l'histoire de la France à l'aune de la longue histoire coloniale, crise économique, multipolarité du monde, affaiblissement de l'hégémonie politique occidentale, présence en France de citoyens dont les parents sont venus des anciennes colonies françaises ou d'autres pays non-européens—pour que cette inquiétude s'exprime ? Qu'est ce qui s'exprime dans cette construction des « Blancs » comme victimes ?

Nous vivons le temps de la décolonisation de la société française. La longue histoire de la colonisation (cinq siècles) fait finalement retour. Mais cette décolonisation se heurte à plusieurs obstacles. L'un est ce que l'historien Todd Shepard a appelé « L'invention de la décolonisation » qui a fait croire à la société française que l'empire colonial français s'étant évanoui en 1962, elle était définitivement débarrassée de ses

scories, traces, ombres. Shepard a rappelé cependant « l'immense travail de mobilisation et de construction qui aurait permis « aux Français d'oublier que l'Algérie a fait partie à part entière de la France à compter de 1830 et d'échapper à la plupart des implications importantes de ce passé partagé ».³ Et comme Shepard le démontre (ainsi que d'autres historiens), la décolonisation est devenue alors une question française. Pour que cette décolonisation, qui a tout juste commencé, se poursuive, il faut étudier comment une partie de la société s'est construite comme « blanche ». J'insiste ici sur le temps long de la construction du « Blanc » pour éviter les facilités qui en font un phénomène exclusivement lié à l'immigration postcoloniale. La situation actuelle renvoie à la fois à des formes nouvelles et à des réactivations de clichés, peurs, et fantasmes du moment colonial, qui toutes deux se traduisent de manière très concrète pour des individus. Ces perceptions multiples constituent une réalité sociale aux conséquences concrètes qu'il serait ridicule d'ignorer ou de renvoyer à de la « fausse conscience ». Pour mieux comprendre pourquoi en 2012 des « Blancs » se vivent

¹ D'après le sociologue Sylvain Crépon, l'expression de "racisme anti-blanc" « a été conceptualisée en 1978 par François Duprat, alors l'un des responsables du Front national, juste avant sa mort dans un attentat non expliqué. Il est à l'origine des principales thématiques du FN qui sont toujours présentes à l'heure actuelle. » Interview avec Sylvain Crépon, *Journal du Dimanche*, septembre 2012

² « Appel contre les ratonnades anti-Blancs » 25 mars 2005. À la suite de cet appel Pascal Bruckner déclarait dans le *Nouvel Observateur* (31 mars 2005) qu'il avait déjà dénoncé dans *Le Sanglot de l'homme blanc* « la culpabilisation de l'Occident, accusé de tous les maux de la terre parce que lui et lui seul pratique l'autocritique et le repentir. J'y évoquais déjà, à l'époque, le racisme anti-Blancs dont je demandais qu'il soit dénoncé au même titre que les autres. Je fus, pour cet essai, mis au ban de la gauche pendant des années, y compris dans ce journal » (Le Nel Obs).

³ Todd Shepard *The Invention of Decolonization : The Algerian War and the Remaking of France*, Ithaca, Cornell University Press, 2006, p.2.

comme victimes de racisme alors qu'une étude toute récente de l'INED signale encore une fois que « l'origine et la couleur de peau sont les principaux facteurs de discrimination déclarés en France aujourd'hui »,⁴ il est indéniable qu'il faut intégrer la colonie comme acteur.

C'est au moment de la décolonisation que le vocabulaire racialisé qui fabrique le « Blanc » a fortement fait retour en France. Ce vocabulaire pourtant archaïque et colonial fut invoqué pour appréhender une situation nouvelle : l'arrivée d'immigrés venus en grande partie des anciennes colonies qui avaient conquis leur indépendance en attaquant notamment l'idée d'une supériorité blanche. Se sont joués alors toute une série de phénomènes qu'il faudrait mieux développer : discriminations racialisées contre les immigrés, perte d'un empire colonial qui avait compté dans l'image que la France s'était faite d'elle-même...

L'État français ne s'est jamais dit « blanc », mais la société française a été au long de son histoire moderne pénétrée par un discours racialisé. Blanche, elle l'est devenue, par paliers, par glissements, et blanches sont devenues la liberté, l'égalité et la fraternité. Il est difficile en quelques pages de retracer l'histoire de la ligne de couleur dans la société française—j'emprunte l'expression « la ligne de couleur » à W.E.B. Dubois, je la préfère à « préjugé de couleur », notion française, car elle indique des pratiques tracées par des frontières entre groupes, frontières qui se configurent et se reconfigurent à travers l'histoire alors que « préjugé » garde un aspect moral, on se débarrasse d'un préjugé, et masque des réalités pratiques. Elle n'a pas d'histoire linéaire, elle est constituée de glissements, de reculs, de réinterprétations mais elle existe, elle « colore » l'histoire nationale. La couleur « blanche » ne s'est jamais distribuée équitablement, elle a été (et reste) dépendante du genre et de la classe. Au cours de l'histoire, selon les circonstances, certains groupes ou individus ont eu accès à ce statut. Ce processus a été décrit dans des études de « Whiteness Studies » qui ont étudié comment en Australie, aux États-Unis, en Nouvelle Zélande..., des Italiens, Irlandais, ou émigrants des pays de l'est de l'Europe, qui étaient méprisés et racialisés par des « Blancs » (Au 18^{ème} siècle, une Europe « civilisée » se construit autour de la France, de l'Angleterre et de l'Allemagne excisant de sa cartographie son est (barbare), son sud (arriéré) et même son nord) ont pu acquérir le statut social et économique de « Blancs » en assimilant les « valeurs racialisées de la civilisation blanche » tout en se distinguant des Noirs, des Asiatiques, ou des peuples autochtones.⁵ Nier la

⁴ Yael Brinbaum, Mirna Safi, Patrick Simon « Les discriminations en France : entre perception et expérience » Documents de travail, N°183, 2012, 33 p http://www.ined.fr/fr/ressources_documentation/publications/documents_travail/bdd/publication/1613/

⁵ Le développement des recherches sur ce thème a donné lieu à de nombreux ouvrages où le rôle et la place de l'empire colonial, de la colonie, est vu comme centraux, sans oublier cependant les configurations d'une ligne de

racialisation de la société française, ou insister sur le fait que les discriminations auraient aussi touché des groupes dit « blancs » (émigrés italiens, polonais, espagnols...) contribue à marginaliser le rôle de la colonie dans la fabrication de l'identité française et l'existence de sa couleur fantasmée⁶ et le processus d'assimilation auquel ces groupes durent se plier pour obtenir le statut de « Blanc ». La solidarité entre opprimés de différentes origines s'est souvent brisée sur l'écueil de ces divisions racialisées et d'une solidarité trans-classe entre hommes « blancs ». Cela explique aussi pourquoi reconstruire des solidarités qui dépassaient ces divisions fut toujours au centre des efforts des mouvements de résistance à des idéologies xénophobes⁷ ou des mouvements de décolonisation. En retraçant la longue histoire de la racialisation de la société française, ce n'est donc pas de « favoriser le communautarisme » qu'il s'agit mais d'analyser quel « Blanc » fut fabriqué, le pourquoi des occasions perdues et des défaites, comme de comprendre le caractère des conflits que nous observons aujourd'hui et de s'inspirer des efforts passés pour construire de nouvelles solidarités. Il faut cependant, et c'est important, souligner que *de tout temps*, il y eut des écrivains, des artistes, des philosophes, des activistes, qui défendirent l'unité du genre humain, signalant que les différences de couleur de peau, de culture, d'organisation sociale, n'entraînaient en rien une hiérarchie, qu'aucun groupe ne pouvait se dire supérieur à un autre. Cette tradition est essentielle, elle a construit une *bibliothèque des idées* où des genres très divers de textes (poésie, philosophie, droit, sciences de la nature et de la vie) et d'images, qui s'attachent à comprendre comment se fabrique du commun. Mais cette tradition se heurte à des discours qui se sont répandus dans les sociétés, l'un totalement constructiviste, l'autre essentialiste, chacun faisant fi de l'évolution, de la psychanalyse, de l'anthropologie, de la psychologie sociale... Dans cette tension entre idéologies où les certitudes rivalisent avec les fantasmes, et analyses dynamiques qui laissent place à l'étude des processus, du singulier et de l'universel, le rôle joué par la colonie n'est pas négligeable.

Les historiens ont tendance à dater l'organisation racialisée des sociétés à partir de la colonisation post-esclavagiste et

couleur dans les métropoles coloniales elles-mêmes. Des travaux remarquables sont régulièrement publiés, notamment ceux de Catherine Hall. Voir à ce sujet deux publications récentes : Marilyn Lake et Henry Reynolds, *Drawing the Global Colour Line. White Men's Countries and the International Challenge of Racial Equality*. Cambridge University Press, 2008 et Bill Schwarz, *The White Man's World*, vol. 1, Oxford University Press, 2011. Sur la ligne de couleur, je me permets de renvoyer à mon ouvrage, *L'Homme prédateur. Ce que nous enseigne l'esclavage sur notre temps*, Albin Michel, 2011.

⁶ Je rejoins ici les arguments de Bill Schwartz développés dans l'ouvrage op.cit.

⁷ Parmi de nombreux exemples, ceux des fraternités pendant la Première guerre mondiale, des mouvements ouvriers solidaires des colonisés...

du développement massif des justifications idéologiques d'une hiérarchie des races.⁸ Cette approche de l'histoire en chapitres étanches les uns aux autres nie les traces, les effets à long terme ou à retard. L'esclavage colonial s'efface alors comme période charnière dans la fabrication de groupes racialisés. Or, il en fut une matrice. Dès que la France s'est lancée dans la traite des Noirs puis a développé dans ses colonies un système d'économie esclavagiste où la main d'œuvre servile devint bientôt exclusivement d'origine africaine, elle a justifié, comme les autres puissances négrières, cet état de fait avec un discours de racialisation. (Racialisé et racialisation sont ici compris comme désignant la mise en place d'une ligne de couleur où les non Blancs sont associés à des qualités négatives et les Blancs à des valeurs positives.) La traite des Noirs et l'esclavage colonial ont construit une organisation au niveau mondial d'un marché du travail racialisé.

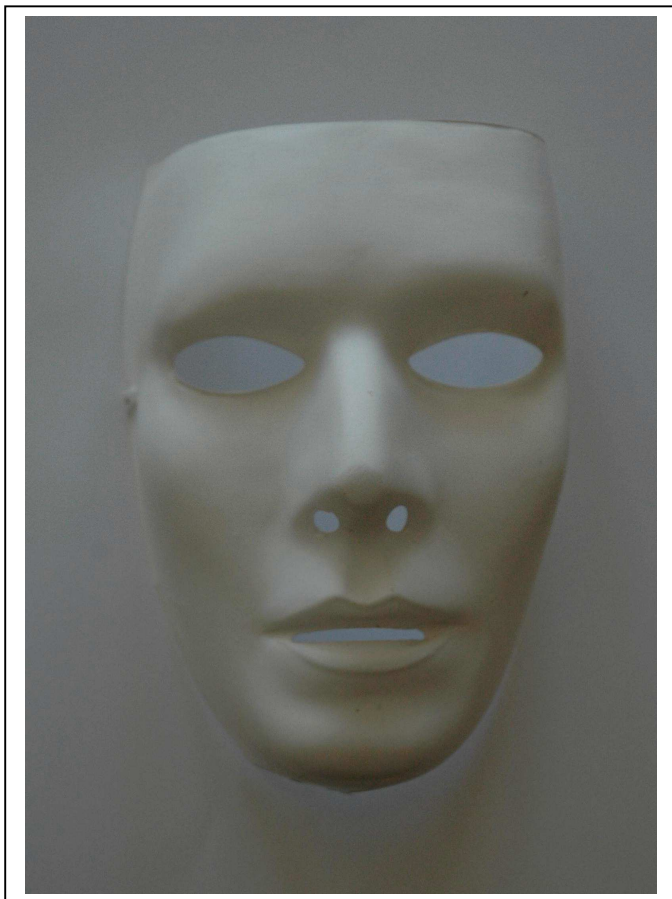
La présence d'une majorité d'esclaves noirs dominée par une minorité de Blancs aux colonies s'est expliquée à travers un dispositif discursif et juridique où le « Noir » était affublé des qualités physiques et mentales requises pour le travail servile. La racialisation de la société coloniale et la nécessité d'établir des règles juridiques d'exception s'inaugurent donc avec la traite négrière et l'esclavage. Le vocabulaire esclavagiste s'invite dans la société française dès le 18^{ème} siècle (Les dictionnaires de langue française font des termes, « noir », « nègre » et « esclave » des synonymes). La couleur « blanche » s'insère dans la société mais comme une matière invisible. C'est l'autre qui est « coloré », il y a une « police des Noirs » (pas de « police des Blancs »), des Libres « de couleur » (pas de « Libres blancs »). Dans l'Hexagone, des lois, des règles, des pratiques, des discours, pénètrent les consciences et finissent par poser des équivalences entre « blanc » et « civilisé », « blanc » et « citoyen », « blanc » et « liberté ». Des règles font obstacle au métissage accusé de diluer la couleur, de produire des confusions (comment reconnaître un « Blanc » ?). La ligne de couleur coloniale comme marqueur social, culturel et économique gagne peu à peu la société française. Elle s'insinue au 19^{ème} siècle dans les mouvements ouvriers, socialistes, féministes, et plus tard communistes, (et encore plus tard écologistes), faisant obstacle à des politiques de solidarité. Si la manière dont furent traités par les syndicats les demandes des travailleurs immigrés dans la deuxième moitié du 20^{ème} siècle est connue, nous aurions tort de penser qu'au 19^{ème} siècle le vocabulaire de la « race » (qui rejoindra dans la deuxième partie du 19^{ème} siècle un vocabulaire nationaliste territorialisé) n'aurait pas touché des progressistes.

⁸ Il est entendu 1- que les races n'ont aucune existence scientifique, 2- qu'utiliser le terme « race » sans poser de préalable contribue à le fixer comme une entité naturelle. Cependant pour ne pas alourdir la lecture, je n'utiliserai pas systématiquement des « .. » devant les termes « race », blanc, noir et j'utiliserai par convention une majuscule pour Blanc et Noir quand ces termes désignent des personnes.

Cependant, et c'est une singularité, un discours a fini par s'imposer dans les consciences faisant de la France un pays qui se présente comme ouvert et accueillant aux « Non-Blancs » tout en mettant en œuvre des politiques racialisées. Et la France fut à la fois ce pays accueillant pour de nombreux Africains-Américains et des Africains et un pays qui édictait des lois discriminatoires. L'historien William B. Cohen a formulé le paradoxe en ces termes : « *L'aisance apparente avec laquelle Noirs et Blancs se mêlaient socialement à Paris donnait l'impression que la société française était égalitaire et libre de tout racisme. Les Français proclamaient depuis la Révolution des théories égalitaires dont ils croyaient sincèrement avoir respecté l'esprit dans leur propre comportement. De leur côté, les étrangers témoins de la façon dont à Paris on acceptait les Noirs dans les années 1920 et dans les années 1930 corroborèrent l'idée qu'en France les préjugés de couleur n'existaient pas. Il n'en reste pas moins que les Français n'avaient pratiqué de politique égalitaire ni dans leurs colonies des Antilles ni, après 1850, dans leurs possessions africaines. Semblables aux autres Européens, ils avaient entretenu pendant des siècles un jugement défavorable à l'égard des peuples noirs.* »⁹ Cohen semble ignorer que cette distinction entre métropole, terre d'égalité, et colonie, terre de discriminations, remonte plus loin et qu'en métropole même, des règles, décrets et pratiques ont été racialisés. Ce paradoxe entre politiques racialisées et perception de soi comme Français donc étranger au racisme, entre contenu d'un récit national universel et réalités sociales, économiques et culturelles discriminatoires, a une longue histoire qui, je l'ai dit, s'origine dans l'esclavagisme. La coupure entre territoire où le racisme n'aurait jamais existé (la métropole) et territoire où il aurait existé (la colonie) est le résultat d'un effort conscient pour faire de la métropole France, une terre d'égalité, de liberté et de fraternité qui a besoin pour cela d'externaliser son côté sombre, de le « déporter » aux colonies. Pour arriver à ce résultat, il faut notamment exclure les Noirs de la métropole. Or, des Noirs il y en avait, amenés comme esclaves domestiques, ou vivant libres comme artisans, musiciens, marins. Certes, ils n'étaient que quelques milliers mais déjà ce nombre inquiétait les pouvoirs. La crainte existait que les esclaves fassent appel au « *privilege de la terre de France* » édicté en 1315 par Louis X Le Hutin et reconnaissant, au nom du « *droit de nature* », la « *liberté à quiconque foulerait son sol* ». Ce qui signifiait en clair que tout esclave amené en France et échappant à son propriétaire était *en droit* libre (plusieurs cas d'esclaves obtenant ainsi leur liberté existent). Un édit de 1716 refusa alors ce statut aux Noirs venus des colonies : « *Les esclaves nègres de l'un ou*

⁹ W. B. *Français et Africains. Les Noirs dans le regard des Blancs, 1530-1880*, Paris, Gallimard, 1981, p. 395. Comme le fait remarquer, Elikia Mbokolo, Cohen limite cependant son étude à « la période de l'entre-deux-guerres et s'il ne trouve, pour en rendre compte, que des arguments d'ordre psychologique ». Voir : Elikia Mbokolo, « Visibilité et invisibilité des élites noires sur la scène politique française », http://www.udmn.fr/article.php?article_id=16

l'autre sexe, qui seront conduits en France par leurs maîtres, ou qui y seront envoyés par eux, ne pourront prétendre avoir acquis la liberté sous prétexte de leur arrivée dans le royaume ». Le premier recensement des Noirs en France eut alors lieu en 1777 pour mieux les contrôler. Une série de règles et de décrets régulèrent désormais l'entrée des Noirs en France, une « police des Noirs » fut créée et pour ceux qui avaient obtenu l'entrée en France, ils avaient interdiction de s'y marier, ils étaient dans l'obligation de se déclarer à la police...



Sur des terres où les femmes et hommes d'origine africaine réduits en esclavage constituaient la majorité de la population, où être de couleur noire renvoyait au statut d'esclave, la société coloniale inventa un vocabulaire racialisé qui indiquait le statut de chacun. Les « naturellement » libres étaient blancs. Ceux qui avaient échappé à l'esclavage étaient eux, « Libres de couleur ». Cette précision était nécessaire pour distinguer entre un statut naturellement acquis (Blanc donc libre) et un statut qui indiquait que la personne avait été esclave avant d'être libre et qu'elle était donc « de couleur ». Puis il y avait les esclaves *naturellement* noirs. Le juriste Jean-François Niort parle d'un « système ségrégationniste (qui) se met donc en place au XVIIIe siècle, sur la base d'un critère de couleur, et vise à instituer et maintenir une sorte de classe intermédiaire entre le colon blanc et l'esclave.»¹⁰ Ce critère

¹⁰ Jean-François Niort, « La condition des libres de couleur aux îles du vent (XVIIe-XIXe siècles) : ressources et

est renforcé par des mesures et des lois restrictives pour les affranchis. Aucun individu de couleur n'est donc naturellement libre, s'il l'est, sa liberté est toujours fragile, soumise à des réaménagements et au bon vouloir de celui qui le possédait envers qui il garde des devoirs. C'est donc une liberté entravée. La couleur de la peau et le nom patronymique (qui lui y est attaché) deviennent des réalités qui indiquent statut et place dans la société coloniale. Inquiète d'être envahie par des Noirs qui pourraient passer pour « blancs », la société coloniale esclavagiste invente des distinctions plus fines pour repérer toute trace de sang noir : chabins, quarterons..., toute une gamme ségrégationniste émerge.

Les révoltes d'esclaves, leurs demandes, et surtout l'insurrection des esclaves de Saint-Domingue, la plus riche de toutes les colonies françaises et même la plus riche de toutes les colonies européennes, celle qui fournit plus de la moitié du sucre consommé alors en Europe, secouent l'ordre esclavagiste et racialisé. C'est une insurrection à la fois anti-esclavagiste et anticoloniale, c'est la première de ce genre, qui inaugure la longue histoire de la décolonisation. Le « Noir » n'est plus seulement un être qui peut être réduit en esclavage, bête de somme dans la plantation, incapable de comprendre ce qu'est la liberté, il est devenu dangereux, menaçant, capable de vaincre des armées venues d'Europe, auréolées de gloire comme l'étaient alors les armées napoléoniennes.

Si les révolutionnaires français réfutent toute distinction de couleur, ils tendent à ignorer le poids et la matérialité de la ligne de couleur. Ils pensent que l'affirmation du principe d'égalité de tous les hommes (sic) suffira à briser les obstacles qui s'opposent à ce principe. Certes, un tel principe pose une « règle d'action s'appuyant sur un jugement de valeur » (Montaigne en 1590- le terme « principe » vient du latin et signifie étymologiquement « *un fondement, une origine* », un élément « *qui occupe la première place* »). Mais l'application de toute règle d'action ne se fait pas spontanément, elle a besoin d'outils, de mise en pratique qui font obstacle et réprime toute violation.

L'empire colonial post-esclavagiste mettra en place de nouvelles normes raciales. Le renouvellement de pratiques racialisées brutales amènera des auteurs comme James Baldwin, WEB DuBois, ou Frantz Fanon à revenir sur la fabrication du « Blanc ». Pour DuBois en 1903 que « *la découverte de la couleur blanche (whiteness) est une chose très moderne* » et cette découverte que le « *monde est blanc et donc merveilleux* » (« *by that token wonderful* ») était intimement liée à l'histoire de la

limites d'un système ségrégationniste » in Jean-François Niort (sous la direction) *Bulletin de la Société d'histoire de la Guadeloupe* sous le titre « *Les libres de couleur dans la société coloniale, ou la ségrégation à l'œuvre (XVIIe-XIXe siècles)* », BSHG, n° 131, janvier-avril 2002.

modernité.¹¹ En écrivant : « Le nègre n'est pas. Pas plus que le Blanc », Frantz Fanon soulignait à son tour la facticité des constructions « Blanc » et « Noir ». Pour Baldwin, c'était un besoin pour les « Blancs » de créer des « Noirs » afin de préserver une impossible pureté et ce, en rejetant sur les Noirs ce qu'ils percevaient comme abject en eux.¹² Autrement dit, pour tous ces auteurs, pas de « Blancs » sans « Noir ». Les mouvements de décolonisation, le mouvement des droits civiques, la rencontre des pays non-alignés à Bandung en 1955, le Congrès des Artistes et Écrivains Noirs à Paris en 1956, inauguraient pour ces penseurs, un temps nouveau.



Aujourd'hui, le processus de décolonisation a gagné les sociétés qui furent bénéficiaires des empires coloniaux. Alors, qui sont les « Blancs » d'aujourd'hui ? Avec l'accroissement de la pauvreté et des inégalités, la nouvelle géopolitique de la violence dans le monde, le renouveau des demandes d'égalité, la ligne de couleur revient comme frontière. Les demandes pour une plus juste répartition des richesses bouleverse une géopolitique asymétrique héritée des empires coloniaux. Le nombre des opprimés s'étend et leur répartition ne situe plus sur un seul axe Nord/Sud compte tenu de l'émergence de nouveaux riches dans les pays dits « émergents ». Ceux qui se disent victimes d'un « racisme anti-Blanc » vivent ces mutations comme une menace. Redire qu'il faut continuer à construire ce qui réunit et donc de déconstruire des idéologies qui jettent les opprimés les uns contre les autres, masquer la longue histoire d'une racialisation des « non Blancs » par les « Blancs » peut sembler naïf. Mais justement, ne s'agit-il pas d'aller *contre* et *au-delà* d'une fabrication du « Blanc » ? ■

¹¹ W.E.B. DuBois, « The Souls of White Folk », in *Darkwater : Voices from within the Veil*. New York : Harcourt Brace & Howe, 1903, pp.29-30.

¹² James Baldwin, *Notes of A Native Son* ; Frantz Fanon, *Peau noire, masques blancs* ; WEB DuBois,

Bibliographie sommaire :

Sélection Librairie « Le Point du Jour », 58 rue Gay-Lussac, Paris 5e

- BOGGIO ÉWANJÉ-ÉPÉE Félix, MAGLIANI-BELKACEM Stella (dir.), *Race et capitalisme, Syllepse, coll. Arguments et mouvements*, 2012, 170 p. 7 euro

- BOUAMAMA Said, *Les discriminations racistes : une arme de division massive*, préf. Christine Delphy, L'Harmattan, 2010, 212 p. 20 euro

- BOUTELDJA Houria, KHIARI Sadri, *Nous sommes les indigènes de la République*, coord. et entretiens F. B. Éwanjé-Épée et S. Magliani-Belkacem, Amsterdam, 2012, 436 p., ill. 17 euro

- CETTE FRANCE-LA, *Sans-papiers & préfets : la culture du résultat en portraits*, La Découverte, coll. Cahiers libres, 2012, 159 p., ill. 12 euro

- CETTE FRANCE-LA, *Xénophobie d'en haut : le choix d'une droite éhontée*, La Découverte, coll. Cahiers libres, 2012, 190 p. 12 euro

- CHEKKAT Rafik, DELGADO HOCH Emmanuel (dir.), *Race rebelle : luttes dans les quartiers populaires des années 1980 à nos jours*, Syllepse, coll. Utopie critique, 2011, 160 p. 15,20 euro

- COLLECTIF MANOUCHIAN, *Dictionnaire des dominations : de sexe, de race, de classe*, dir. Said Bouamama, Jessy Cormont et Yvon Fotia, Syllepse, coll. Utopie critique, 2012, 331 p. 15 euro

- DIALLO Rokhaya, *Racisme : mode d'emploi*, Larousse, coll. Philosophes, 2011, 220 p. 17,25 euro

- FANON Frantz ; *Œuvres*, La Découverte, préf. Achille Mbembe, introduction Magali Bessone, 2011, 800 p, 27,40 euro

- LEBOURG Nicolas, *Le monde vu de la plus extrême droite : du fascisme au nationalisme révolutionnaire*, Presses universitaires de Perpignan, 2010, 261 p. 20 euro

- LIEBIG Étienne, *De l'utilité politique des Roms : une peur populaire transformée en racisme d'État*, Michalon, 2012, 158 p. 15 euro

- PUAR Jasbir K., *Homonationalisme : la politique queer après le 11 septembre 2001*, trad. de l'anglais Maxime Cervulle et Judy Minx, Amsterdam, 2011, 153 p. 12 euro

- REYNAUD-PALIGOT Carole, *De l'identité nationale : science, race et politique en Europe et aux États-Unis, XIXe-XXe siècle*, Presses universitaires de France, coll. Science, histoire et société, 2011, 268 p. 28,50 euro

- RODIER Claire, *Xénophobie business : à quoi servent les contrôles migratoires ?*, La Découverte, coll. Cahiers libres, 2012, 194 p. 16 euro

Le cocorico de l'homme blanc

Jean-Luc Gautero, Maître de conférences en Épistémologie, Logique et Histoire des Sciences
à l'Université de Nice-Sophia Antipolis

Pascal Bruckner et le racisme anti-blanc

Si l'origine d'un concept ne saurait être une raison de le rejeter (on sait notamment que l'analyse factorielle, fort utilisée en statistiques, est née dans le contexte des discussions sur l'hérédité de l'intelligence, lesquelles visaient très largement à fonder scientifiquement l'infériorité intellectuelle des Noirs¹), on ne peut non plus entièrement oublier celle-ci. Qu'en est-il donc du concept de racisme anti-blancs ? L'auteur de l'article AGRIF du *Dictionnaire de l'extrême-droite* le dit inventé par cette association : « l'AGRIF s'est spécialisée depuis sa fondation (en 1984) dans la poursuite en justice de propos jugés "insultants" ou "racistes" à l'égard de "l'identité française" (inventant la notion de "racisme anti-blancs") »². Cependant, au regard de la date indiquée elle-même, il se trompe : l'AGRIF n'a fait que reprendre une idée qui avait été formulée un an auparavant, par le romancier et essayiste Pascal Bruckner, dont on ne peut dire qu'il est d'extrême droite (mais simplement de droite). Il posait en effet dans son livre de 1983 *Le sanglot de l'homme blanc* la grave question (on peut supposer du moins que les italiques insistent sur cette gravité) : « *Quand l'ONU inscrira-t-elle l'anti-occidentalisme et le racisme anti-blanc au rang des crimes contre l'humanité ?* »³.

Pascal Bruckner n'est pas un imbécile, et ce qu'il écrit est souvent plein de nuance, et parfois très juste. Ainsi : « L'affirmation parfaitement exacte selon laquelle les pays sous-développés ne sont pas plus que nous exempts du péché de violence ne retire rien au fait effroyable du génocide des Indiens d'Amérique latine, aux guerres meurtrières de l'impérialisme et de la décolonisation, au scandale insoutenable du fossé entre riches et pauvres, qui constituent un déni de justice monstrueux et à jamais irréparable »⁴. On voit que tout en considérant que la violence est largement partagée (et qui pourrait le nier ?), il dénonce à juste titre les guerres impérialistes et la misère du monde. On ne peut de même lui reprocher quelque

complaisance à l'égard de ceux qui sont passés du col Mao au Rotary : « Les apôtres frais émoulus du libéralisme — en général anciens castristes ou maoïstes convaincus, tous unis dans la manière dont le "Tiers-Monde" les a déçus — ont rectifié le tir de leur machine à écrire et mitraillent aujourd'hui pour la libre entreprise, les multinationales, la chrétienté, etc. »⁵. Mais ces nuances vont à l'encontre de sa thèse principale, qu'il ne peut affirmer brutalement s'il veut être cohérent avec ce qu'il écrit par ailleurs, et qui en fait en même temps partie : « S'il est une leçon que l'Europe peut enseigner aux autres, c'est la remise en question d'elle-même, qu'elle a pratiquée de façon systématique »⁶. En somme, nous ne sommes pas des anges, mais nous, du moins, nous nous remettons en question. C'est un propos qui n'est pas très original. Sartre écrivait déjà, pour le fustiger : « Il y a quelques années, un commentateur bourgeois — et colonialiste — pour défendre l'Occident n'a trouvé que ceci : "Nous ne sommes pas des anges. Mais nous, du moins, nous avons des remords" »⁷. Il est permis de penser qu'en passant des remords à la remise en question, mais sans rien changer à ses pratiques, le discours bourgeois ne connaît pas un changement fondamental.

On pourrait objecter en outre que les autres n'ont pas besoin de l'Europe pour apprendre cette leçon. Cette remise en question réflexive me semble en effet chose très répandue. Je la vois par exemple dans la tradition juive, dans « l'antique loi du *zaken mamré*, la loi du sage révolté, c'est-à-dire d'un sage qui s'oppose à la loi énoncée par les autorités de sa ville. Même lorsque sa thèse a été condamnée par le sanhédrin, par l'autorité centrale de tout Israël, il a le droit de continuer à la défendre »⁸. Elle me paraît aussi présente dans la civilisation musulmane, au minimum chez Averroès : « Averroès met au premier plan l'obligation de connaître l'univers. S'il s'agit d'un texte qui ouvre sur le monde [le Coran], force est de reconnaître que ce monde est fait aussi de non-musulmans, et que ceux-ci ont peut-être réalisé une part du savoir auquel le Coran nous oblige tant. Selon Averroès, dans la mesure où un homme à lui seul ne peut pas tout savoir et que d'autres

¹ Stephen Jay Gould, *La mal-mesure de l'homme*, tr. Jacques Chabert et Marcel Blanc, Odile Jacob, 1997, ch. V, « Charles Spearman et l'intelligence générale », p. 296-313.

² *Dictionnaire de l'extrême-droite* (sous la direction d'Erwan Lecoeur), Larousse, 2007, « AGRIF », p. 50.

³ Pascal Bruckner, *Le sanglot de l'homme blanc*, ch. 4, « La fin du messianisme » « Les mains sales », Points Seuil, 2011, p. 276.

⁴ *Op. cit.*, « Contre le Sein maternel », p. 297.

⁵ *Id.*, p. 299.

⁶ *Op. cit.*, « L'Europe, c'est-à-dire la pensée critique », p. 292.

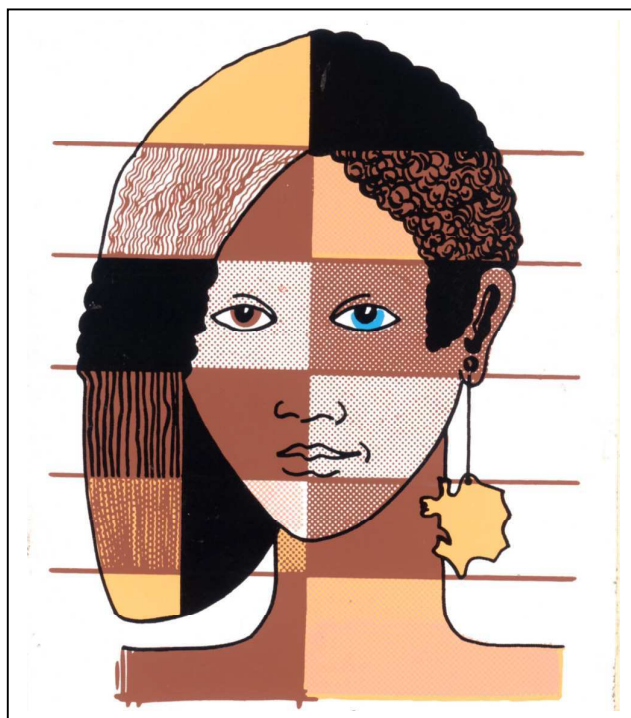
⁷ Jean-Paul Sartre, « Préface aux *Damnés de la terre* », in Frantz Fanon, *Les damnés de la terre*, La Découverte Poche, 2002, p. 33.

⁸ Georges Hansel, *Explorations Talmudiques*, Odile Jacob, 1998, ch. IX, p. 134.

peuples ont un certain savoir, la Loi (religieuse) nous incite à lire ce que les non-coreligionnaires ont fait »⁹. Fanon la trouve en Afrique : « On parle beaucoup, depuis quelques temps, de l'autocritique : mais sait-on que c'est d'abord une institution africaine ? »¹⁰. En Inde, elle correspond à l'interprétation la plus évidente de la parabole du Bouddha qui assimile son enseignement à un radeau qu'il convient d'abandonner après l'avoir utilisé¹¹ ; en Chine, elle peut se tirer de nombre de formules de Lao Tseu, telle : « La vertu supérieure est sans vertu, c'est pourquoi elle est la vertu. La vertu inférieure ne s'écarte pas des vertus, c'est pourquoi elle n'est pas la vertu »¹².

Ainsi la pensée critique était-elle présente dans le reste du monde sans avoir besoin d'y être importée par les colonisateurs européens. Mais cela Bruckner ne peut l'admettre, car le fond de sa pensée, c'est justement que l'Europe est exceptionnelle, et que cette exceptionnalité excuse tous ses crimes. C'est pourquoi s'élever contre le colonialisme ou le néo-colonialisme, et vouloir les combattre, c'est faire de l'anti-occidentalisme et du racisme anti-blanc — notons qu'il assimile les deux termes, car s'il donne beaucoup d'exemples d'opposition à la politique de l'Occident, il n'en donne pas un seul explicite de racisme anti-blanc. Il se place ainsi pleinement dans la tradition colonialiste, qui voyait dans la domination exercée par l'Occident une charge pour les occidentaux, « le fardeau de l'homme blanc », pour citer la formule de Kipling à laquelle son titre fait explicitement écho, et passait ainsi de façon purement gratuite d'une caractérisation purement géographique, voire systémique, à une caractérisation « raciale » — peut-être d'ailleurs est-ce là la véritable originalité de l'Occident : l'invention et la théorisation du concept douteux de race. Il va sans dire que quant à moi, en usant dans mon titre de cette expression, « homme blanc », je me réfère ironiquement à cette tradition, sans pour autant la reprendre à mon compte : je ne vois nulle raison qui puisse lier le taux de mélanine à quelque propriété intellectuelle ou morale que ce soit.

L'apparente dénonciation par Bruckner des guerres meurtrières de l'impérialisme ne doit donc pas faire illusion : puisqu'il s'agit d'un déni de justice « à jamais irréparable » (comme d'ailleurs le fossé entre riches et pauvres), pourquoi essayer de quelque façon de le réparer ? Nous, blancs, occidentaux, nous serons toujours supérieurs aux autres parce que, nous, nous avons le sens de l'autocritique, et les riches seront toujours riches, et les pauvres seront toujours pauvres, on n'y peut rien, ma pauvre dame, c'est Dieu qui l'a voulu. Car Bruckner, qui reproche aux critiques de l'impérialisme occidental de nous



avoir réconcilié « avec la notion qui est au fondement même du christianisme : la faute originelle »¹³, et donc d'avoir une pensée fondamentalement religieuse (avec tout ce que cela implique de foi, de dogmatisme et d'abdication de l'esprit critique), emploie lui-même un vocabulaire religieux : le « péché de violence ». Certes, certains de ceux qu'il attaque ne sont pas exempts de reproche, et il s'en prend à eux à juste titre : comment par exemple ne pas approuver toutes ses railleries à l'encontre de Garaudy ? Les quelques trente ans qui nous séparent de la publication de son livre pourraient amener certains à dire que Garaudy fut autrefois un homme estimable et estimé, et qu'en s'en prenant alors à celui qui n'avait pas encore sombré dans le négationnisme, Bruckner faisait du moins preuve d'une belle prescience. On les invitera à relire le *Catalogue du prêt à penser français depuis 1968*¹⁴, de Serge Quadruppani, qui s'en prenait la même année au penseur ex-« communiste », sans jamais quant à lui en tirer la moindre justification de l'ordre établi.

Bruckner contre Sartre

Ses cibles faciles permettent à Bruckner de se dispenser de toute argumentation sérieuse à l'encontre d'autres, qu'il expédie de manière assez lapidaire, faute de pouvoir leur reprocher quoi que ce soit de consistant, parce que, tout simplement, ils n'adhèrent pas à sa bonne conscience capitaliste. Ainsi affirme-t-il de la préface aux *Damnés de la terre* rédigée par Sartre qu'« on ne dira jamais assez qu'elle reste un trésor de nullité théorique, de contresens

⁹ Ali Benmakhlof, *Averroès*, Les Belles Lettres, 2003, ch. II, p. 59.

¹⁰ Frantz Fanon, *Les damnés de la terre*, La Découverte Poche, 2002, ch. I, p. 50.

¹¹ Walpola Rahula, *L'enseignement du Bouddha*, Seuil, Points Sagesses, 1978, ch. 1, p. 29-30.

¹² Lao Tseu, *Tao-tô king XXXVIII*, tr. par Liou Kia-hway et relu par Étienne, in *Philosophes taoïstes*, Gallimard, Pléiade, 1980.

¹³ Bruckner, *op. cit.*, « Introduction », p. 17-18.

¹⁴ Balland, 1983, ch. I, p. 67-71.

historique, de démagogie haineuse »¹⁵. Tout n'est bien sûr pas toujours pertinent dans cette préface : quand Sartre écrit « si vous écartez les bavardages fascistes de Sorel »¹⁶, on se dit qu'il aurait mieux fait de lire Sorel que de l'ignorer — Sorel a pu un temps s'égarer en se rapprochant de l'Action Française, et il a certes été utilisé par Mussolini (comme Nietzsche par Hitler), ses réflexions n'en sont pas moins souvent d'une grande finesse, et il est injuste de les qualifier de bavardages. Pour autant, les reproches de Bruckner relèvent soit d'une incompréhension profonde, soit d'une extrême mauvaise foi. Ainsi écrit-il : « Ce sentiment d'une dette impossible à éponger, nul mieux que Sartre, dans sa préface aux *Damnés de la terre* de Franz Fanon, ne devait le susciter et le fonder en droit. D'après lui, les crimes que l'on commet en notre nom, il faut bien que nous en soyons personnellement complices puisqu'il reste en notre pouvoir de les arrêter. Cette culpabilité qui reposait en nous, inerte, étrangère, il faut bien que nous la reprenions à notre compte et que nous nous avilissions nous-mêmes pour pouvoir la supporter »¹⁷. Il suggère ainsi que l'attitude que prône Sartre est une attitude mortifcatrice, recouvrons-nous la tête de cendres, sanglotons, abandonnons-nous au désespoir face à notre culpabilité. Or tel n'est pas le propos du philosophe. Bruckner lui-même l'indique : « il reste en notre pouvoir de les arrêter ». Sartre n'invite donc pas ses lecteurs à une culpabilisation passive et avilissante, il les incite à l'action, à l'action contre les vrais coupables : « l'aristocratie colonialiste [...] ne peut accomplir sa mission retardatrice en Algérie qu'elle n'ait achevé d'abord de coloniser les Français. Nous reculons chaque jour devant la bagarre, mais soyez sûrs que nous ne l'éviterons pas : ils en ont besoin, les tueurs ; ils vont nous voler dans les plumes et taper dans le tas »¹⁸.

Il n'est donc pas vrai, comme l'affirme Bruckner, que Sartre n'accepte le Tiers-Monde « qu'à condition qu'il remplisse le cadre familial de la victime dont on n'a rien à apprendre »¹⁹ ; bien au contraire, si les victimes qui acceptent leur rôle de victime n'ont certes rien à nous apprendre, celles qui le refusent nous apprennent qu'il y a de l'oppression, et que nous devons la combattre : « si le régime tout entier et jusqu'à [nos] non-violentes pensées sont conditionnés par une oppression millénaire, [notre] passivité ne sert qu'à [nous] ranger du côté des oppresseurs »²⁰. Elles nous apprennent aussi tout ce qu'il y avait de mensonger dans les beaux discours de l'Occident (et qu'il y a toujours, quand une indignation à géométrie variable nous invite à intervenir contre tel ou tel dictateur,

décidément trop rétif à collaborer avec nous, trop indépendant, tout en fermant les yeux sur tel ou tel autre, tout aussi dictatorial mais bien plus complaisant) : « Nos chères valeurs perdent leurs ailes ; à les regarder de près, on n'en trouvera pas une qui ne soit tachée de sang »²¹.

Rapprochée d'une phrase qui la suit de peu, cette citation pourrait passer comme une critique de ces valeurs (liberté, égalité, fraternité) : « Mais qu'on ne nous reproche pas d'avoir trahi je ne sais quelle mission : pour la bonne raison que nous n'en avons aucune »²². Cependant, ce qu'exprime Sartre ici, ce n'est pas qu'il n'est pas bon que ces valeurs se propagent, c'est que nous n'avons pas la mission de les propager, aucune injonction divine, aucune supériorité naturelle qui fasse de nous leurs meilleurs représentants. Nous les avons salies en prétendant que, nous seuls en étant porteurs, nous avons le devoir de les imposer par le fusil — alors que si nous y avons vraiment cru, nous aurions essayé de les défendre par un dialogue d'égal à égal, sans ignorer ceux qui hors de l'Occident y adhéraient au moins autant que nous : « Pour les hommes d'en face, neufs et délivrés, personne n'a le pouvoir ni le privilège de rien donner à personne »²³. Sa position est celle d'un véritable universalisme, qui reste encore à faire, collectivement, et qui ne doit pas être confondu avec le produit frelaté que l'on a trafiqué sous ce nom, qui considérait que certains (les Occidentaux) étaient de meilleurs représentants de l'universel que d'autres et avaient donc le devoir (le fardeau) d'imposer à ces autres leur conception de l'universel (et que ce n'est qu'une pure coïncidence si cela était bon pour les affaires des meilleurs représentants) : « Chacun a tous les droits. Sur tous ; et notre espèce, lorsqu'un jour elle se sera faite, ne se définira pas comme la somme des habitants du globe mais comme l'unité infinie de leur réciprocité »²⁴. Il est donc particulièrement malhonnête d'écrire, comme Bruckner : « Ainsi Sartre décrète l'Occident pourri et, du fond de ce constat, ne s'occupe plus que de l'Occident [...] Ce théoricien de l'engagement tous azimuts, ce maniaque de la pétition n'avait de goût que pour les hommes de sa tribu »²⁵. Il ne s'agit pas d'une question de goût, qui importe peu. C'est tout simplement qu'avant de vouloir faire la leçon aux autres (d'ailleurs, qui donc a éduqué les éducateurs ?), il convient de balayer devant sa porte, et c'est la meilleure façon de leur rendre service.

Bruckner contre Fanon

Si Bruckner s'attaque à Sartre, encore lui fait-il l'honneur de le discuter. Mais pour Fanon lui-même, il se contente d'une citation, dont le statut est obscur, et d'une phrase expéditive. La citation, elle est tirée de *Peau noire*,

¹⁵ Bruckner, *op. cit.*, Ch. 1, « Sartre tiers-mondiste ? », p. 84.

¹⁶ Jean-Paul Sartre, « Préface aux *Damnés de la terre* », in Frantz Fanon, *Les damnés de la terre*, La Découverte Poche, 2002, p. 23.

¹⁷ Bruckner, *op. cit.*, ch. 1 « "L'Amérique a la rage" (Jean-Paul Sartre) », p. 32.

¹⁸ Sartre, *op. cit.*, p. 36.

¹⁹ Bruckner, *op. cit.*, p. 85.

²⁰ Sartre, *op. cit.*, p. 32.

²¹ *Id.*, p. 33.

²² *Id.*

²³ *Id.*

²⁴ *Id.*

²⁵ Bruckner, *op. cit.*, p. 85.

Masques blancs, et figure en exergue de la sous-partie « Énormité de la souillure »²⁶ : « Je n'ai ni le droit ni le devoir d'exiger réparation pour mes ancêtres domestiqués. Il n'y a pas de mission nègre ; il n'y a pas de fardeau blanc ». On pourrait croire qu'ici Bruckner rend hommage à Fanon, qu'il a mieux compris qu'il n'a compris Sartre et qu'il essaie de lui opposer. Car que dit Fanon ? Que nul fardeau ne pèse sur « l'homme blanc », ni celui dont le chargeait Kipling de civiliser les hommes de couleur, ni celui des crimes qu'il a commis au nom de cette charge. Qu'il n'y a pas plus de « mission nègre » qu'il n'y avait de « mission blanche » : nul n'avait demandé à l'Occident de civiliser les autres peuples, qui n'avaient pas besoin qu'il vienne les dominer ; nul ne charge les hommes noirs de réparer les crimes du passé. Comme Sartre, Fanon s'exprime au nom d'une recherche d'universalité. Car il ajoute peu après : « Il n'y a pas de monde blanc, il n'y a pas d'éthique blanche, pas davantage d'intelligence blanche. Il y a de part et d'autre du monde des hommes qui cherchent. Je ne suis pas prisonnier de l'Histoire. Je ne dois pas y chercher le sens de ma destinée »²⁷. La première phrase ne doit pas prêter à confusion. Fanon n'y nie pas que les blancs aient une éthique, que les blancs soient intelligents, mais, comme le montre bien la deuxième, il nie qu'il y ait une intelligence spécifiquement blanche, une éthique spécifiquement blanche, il n'y a d'intelligence et d'éthique qu'humaines, partagées, ou plus exactement à élaborer en commun, sans se laisser paralyser par le poids du passé.

Ce qui compte, c'est le devenir que l'on construit, pas les racines dont on doit s'extraire. Bruckner devrait apprécier, qui développe dans la sous-partie qui suit sa citation de Fanon l'idée, tout à fait juste, qu'attribuer telle ou telle particularité à un peuple dans son ensemble, fût-ce les Euraméricains, ne serait pas différent du racisme qui prête telle ou telle caractéristique aux Noirs dans leur ensemble, que « cela évite de réfléchir aux conditions modernes de la violence et de l'oppression »²⁸. On peut cependant se demander s'il a bien compris Fanon, et s'il ne le prend pas



au contraire en exemple de l'attitude qu'il dénonce, quand quelques pages plus loin, il commente la phrase « Cette tendance moderne à voir la maturité comme une déchéance qui n'a pas su tenir les promesses du jeune âge est exactement corrélative de cette adulation du Sud présenté comme seul avenir du Nord » d'une note : « C'est là tout le fondement théorique de la pensée de Franz Fanon »²⁹. Or aucun de ces points, ni l'exaltation de la

jeunesse contre la maturité, ni celle du Sud présenté comme seul avenir du Nord ne figurent dans la pensée de Fanon.

Fanon n'adule pas le Sud, il n'y trouve aucune supériorité naturelle (contrairement à la position de Bruckner sur l'Occident). Bien au contraire : de même que pour Marx le prolétariat constitue « une sphère qui est la *perte totale* de l'homme et ne peut donc se reconquérir sans la *reconquête totale de l'homme* »³⁰, il considère que le Sud a été avili par la colonisation, et que seule la lutte lui redonne une dignité humaine : « Le regard que le colonisé jette sur la ville du colon est un regard de luxure, un regard d'envie. Rêves de

possession. Tous les modes de possession : s'asseoir à la table du colon, coucher dans le lit du colon, avec sa femme si possible. Le colonisé est un envieux »³¹.

Fanon ne se préoccupe pas de l'avenir du Nord : « il n'y a pas de mission nègre », c'est tout autant il n'y a pas de mission du Sud. Certes, en tant qu'universaliste véritable, il se soucie de « réhabiliter l'homme, [...] faire triompher l'homme partout, une fois pour toute ». Partout, c'est-à-dire au Nord comme au Sud. Mais pour cela, nul n'a de leçons à donner, et si Fanon s'avise de présenter des conseils aux « masses européennes », ceux-ci sont vraiment minimaux : « il faudrait d'abord que les masses européennes décident de se réveiller, secouent leurs cerveaux et cessent de jouer au jeu irresponsable de la Belle au bois dormant »³². Bruckner croit-il vraiment que : « Pensez par vous-mêmes, réfléchissez, et agissez sur la

²⁶ Bruckner, *op. cit.*, ch. 4, « L'ambiguïté du masochisme occidental », p. 244-246.

²⁷ Fanon, *Peau noire, masques blancs*, « En guise de conclusion », p. 186.

²⁸ Bruckner, *op. cit.*, ch. 4, « Énormité de la souillure », p. 246.

²⁹ Bruckner, *op. cit.*, ch. 4, « L'ambiguïté du masochisme occidental », « Sa majesté l'enfant », p. 252.

³⁰ Karl Marx, « Pour une critique de la philosophie du droit de Hegel », tr. Maximilien Rubel avec la collaboration de Louis Évrard et Louis Janover, Gallimard, Pléiade, *Œuvres III*, p. 396.

³¹ Fanon, *Les damnés de la terre*, ch. 1, p. 43.

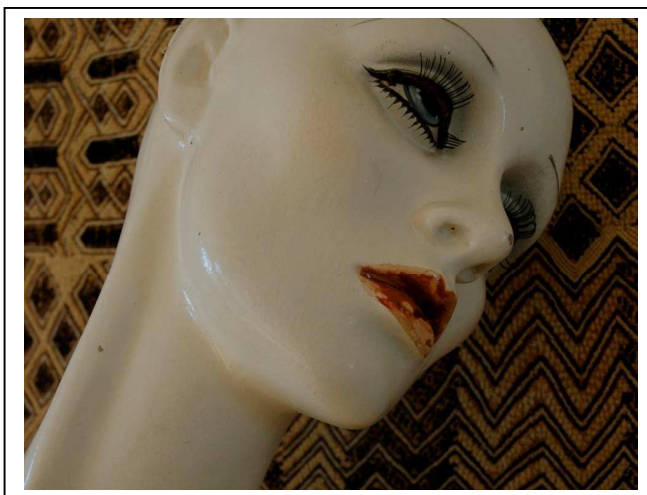
³² Frantz Fanon, *Les damnés de la terre*, La Découverte Poche, 2002, ch. I, p. 103.

base de vos réflexions » c'est la même chose que : « Regardez nous, nous qui sommes du Sud, et imitez-nous » ?

En guise d'exaltation de la jeunesse, je vois plutôt chez Fanon une dénonciation de la façon dont certains traitent les Noirs comme de grands enfants, de manière grotesque, en parlant petit nègre : « un Blanc s'adressant à un nègre se comporte exactement comme un adulte avec un gamin, et l'on s'en va minaudant, susurrant, gentillonnant, calinotant »³³, ou de manière plus sophistiquée : « Bien sûr, me disait-on, de temps à autre, quand nous serons fatigués de la vie de nos buildings, nous irons à vous comme à nos enfants... vierges... étonnés... spontanés. Nous irons à vous comme à l'enfance du monde. Vous êtes si vrais dans votre vie, c'est-à-dire si badins. Abandonnons quelques instants notre civilisation cérémonieuse et polie et penchons-nous sur ces têtes, sur ces visages adorablement expressifs. En un sens, vous nous réconciliez avec nous-mêmes »³⁴. L'ironie me semble manifeste, ce n'est pas Fanon qui exalte l'enfance, c'est le colonialiste, ou son héritier, qui se permet ainsi de reconduire le discours selon lequel les Noirs sont de grands enfants, tout en se donnant bonne conscience : je leur attribue les qualités de l'enfance, le charme de l'enfance, on ne peut donc me dire que je les dévalorise. Quant à la jeunesse réelle, loin de l'idéaliser, Fanon considère qu'elle pose problème, même si ce n'est que de manière circonstancielle : « La forte proportion de jeunes dans les pays sous-développés pose au gouvernement des problèmes spécifiques qu'il importe d'aborder lucidement. La jeunesse urbaine inactive et souvent illettrée est livrée à toutes sortes d'expériences dissolvantes. À la jeunesse sous-développée sont le plus souvent offerts des jeux de pays industrialisés »³⁵.

Certes, Fanon ne fait pas de ce que Bruckner baptise « racisme anti-blanc » un crime contre l'humanité, il lui trouve des raisons, que le nom qu'il lui donne met en évidence : « Le racisme antiraciste, la volonté de défendre sa peau qui caractérise la réponse du colonisé à l'oppression coloniale représentent évidemment des raisons suffisantes pour s'engager dans la lutte »³⁶. Fanon ne confond pas le racisme des dominants avec celui réactif des dominés. Il n'approuve pas pour autant le second : « on ne soutient pas une guerre, on ne subit pas une répression énorme, on n'assiste pas à la disparition de toute sa famille pour faire triompher la haine ou le racisme »³⁷. L'analyse raciale est pour lui une analyse fautive, qu'une lutte politique permet de dépasser : « Le peuple, qui au début de la lutte avait adopté le manichéisme primitif du colon : les Blancs et les Noirs, les Arabes et les Roumis, s'aperçoit en

cours de route qu'il arrive à des Noirs d'être plus blancs que les Blancs »³⁸. L'analyse véritable est une analyse sociale, en terme de domination : « Il faut apprendre au peuple à crier au voleur. Dans son cheminement laborieux vers la connaissance rationnelle le peuple devra également abandonner le simplisme qui caractérisait sa perception du dominateur »³⁹. Ce qui l'aide dans ce cheminement, ce sont ceux qui se rangent de son côté : « Autour de lui il constate que certains colons ne participent pas à l'hystérie criminelle, qu'ils se différencient de l'espèce. Ces hommes, qu'on rejetait indifféremment dans le bloc monolithique de la présence étrangère, condamnent la guerre coloniale »⁴⁰.



Bien sûr, la situation n'est plus la même de nos jours, et les solutions proposées par Fanon ne peuvent s'appliquer de manière inchangée. L'Occident n'a plus de colonies (mais ses chefs d'État, qui donnent plus volontiers des leçons à leurs partenaires du Sud qu'à ceux du Nord, ont du mal à l'admettre), et on peut être d'accord avec Bruckner pour considérer que traiter les dictateurs non occidentaux de « valets de l'Occident » fait preuve d'une certaine condescendance, nos dirigeants les servent tout autant qu'ils se servent d'eux (observons néanmoins que l'ONU n'est jamais intervenu dans l'une des puissances occidentales historiques sous prétexte de la libérer de ses oppresseurs à la demande de pays du Sud : il n'y a pas encore une symétrie complète). Le poids de l'histoire fait cependant qu'en ce début de vingt-et-unième siècle, les descendants de ces colonisés se trouvent encore souvent dans les situations les plus misérables, et qu'ils sont stigmatisés par certains en raison de leur couleur, par d'autres, un peu plus subtils, en raison de leur religion, et par d'autres, encore plus subtils, en raison de leur « racisme anti-blanc ». Il faut, aujourd'hui comme hier, ramener la lutte sur le seul terrain qui permette de sortir des faux affrontements, sur celui de la lutte sociale. ■

³³ Fanon, *Peau noire, masques blancs*, Points Seuil, 1971, ch. 1, p. 24.

³⁴ *Id.*, ch. 5, p. 106-107.

³⁵ Frantz Fanon, *Les damnés de la terre*, La Découverte Poche, 2002, ch. III, p. 185.

³⁶ Frantz Fanon, *Les damnés de la terre*, La Découverte Poche, 2002, ch. II, p. 133.

³⁷ *Id.*

³⁸ *Id.*, p. 138.

³⁹ *Id.*, p. 139.

⁴⁰ *Id.*

Les nouveaux souchiens de garde (*)

Pierre Tevanian, professeur de philosophie et animateur du site LMSI

C'est acté depuis le premier avril 2012, mais ce n'est, hélas, pas un poisson d'avril : bien avant que Jean-François Copé reparte à l'offensive il y a quelques semaines, c'est l'un des plus anciens mouvements antiracistes français, le MRAP (fondé en 1949 par d'anciens résistants et déportés) qui a finalement fait sien, à l'issue de son dernier congrès, la notion profondément perverse - et pour tout dire : raciste - de racisme anti-blanc ! Une pétition publiée par le site Rue89 s'en est inquiétée à juste titre, tout en concédant que « le MRAP n'a pas de leçons d'antiracisme à recevoir ». Parce qu'il me semble pour ma part qu'il en a à recevoir, d'urgence, c'est très volontiers que j'endosse le rôle du donneur de leçons, en republiant un texte récent consacré à ce fameux concept de racisme anti-blanc. Il a été publié en décembre 2011, alors que l'excellente Zone d'Expression Populaire venait de se voir, à plusieurs reprises, interdite de concert à cause d'un morceau intitulé « Nique la France », et que Houria Bouteldja, s'apprêtait à comparaître devant un tribunal pour avoir simplement attribué le sobriquet de « souchiens » aux Français que, depuis des décennies, tout le monde appelle « de souche ». Acquittée en décembre 2011, Houria Bouteldja est reconvoquée, en appel, le 15 octobre prochain : dans le tribunal comme en-dehors, le combat idéologique continue.

« On ne m'ôtera pas de l'esprit que, pendant la seconde guerre mondiale, de nombreux Juifs ont eu une attitude carrément hostile à l'égard du régime nazi. Les Allemands, de leur côté, cachaient mal une certaine antipathie à l'égard des Juifs. Mais ce n'était pas une raison pour exacerber cette antipathie, en arborant une étoile sur sa veste pour bien montrer qu'on n'est pas n'importe qui... »

C'est signé Pierre Desproges. C'est un sketch. On trouve ça drôle ou pas, mais ces phrases ont à mes yeux le mérite de bien poser le problème du procès qui est fait aujourd'hui à Houria Bouteldja – je veux parler du procès que lui intente la sinistre AGRIF (Alliance Générale contre le Racisme et pour le respect de l'Identité Française et chrétienne) mais aussi du procès médiatique qui l'a précédé puis accompagné, d'Alain Finkielkraut à Mouloud Akkouché et de Marianne au Courrier de l'Atlas. Un procès qui repose sur une même mauvaise foi crasse (permettant d'entendre « sous-chiens » quand il a été dit « souchiens ») mais aussi, et ce sera l'objet de mes réflexions, sur un même concept : celui de racisme anti-blancs.

Le sketch de Pierre Desproges, qu'on le trouve drôle ou pas, montre en tout cas très bien à quel niveau d'abjection on arrive lorsqu'on méconnaît la réalité des rapports

d'oppression, lorsqu'on définit le racisme comme un simple sentiment d'hostilité, et que de ce fait on renvoie dos à dos les oppresseurs et les opprimés. Or c'est exactement la même logique qui motive la plainte de l'AGRIF ou les attaques de Finkielkraut, Mouloud Akkouché ou Yann Barthe : Houria Bouteldja est radicale, virulente, agressive, hostile, et elle s'oppose à un système qu'elle qualifie de blanc, par conséquent elle est raciste et mérite à ce titre une réprobation au moins aussi catégorique qu'un Le Pen ! Ces attaques peuvent en somme, sans être déformées, être énoncées ainsi – en mode Desproges :

« On ne m'ôtera pas de l'esprit que, pendant la décennie 2010, de nombreux Noirs, Arabes et musulmans ont eu une attitude carrément hostile à l'égard du régime sarkozyste. Les Français, de leur côté, cachaient mal une certaine antipathie à l'égard des Noirs, des Arabes et des musulmans. Mais ce n'était pas une raison pour exacerber cette antipathie, en s'appelant Indigènes de la République pour bien montrer qu'on n'est pas n'importe qui... »

Tout fonctionne à l'identique – à ceci près que ce n'est pas un sketch comique, que c'est au contraire énoncé avec le plus grand sérieux par des écrivains ou des intellectuels renommés, qu'un magistrat a jugé cela assez solide pour instruire un procès, et qu'au même motif un maire socialiste (anciennement communiste) vient d'interdire de concert la Zone d'Expression Populaire.

Du racisme anti blanc

S'il retrouve aujourd'hui une nouvelle jeunesse, une certaine agressivité et surtout une force de frappe médiatique et politique régénérée, ce discours n'est pas nouveau – et cela fait d'ailleurs près de dix ans que nous le combattons au collectif *Les mots sont importants*. Depuis des années, nous rappelons que le racisme anti-blanc est un concept fallacieux et tendancieux, pour la bonne raison que le racisme n'est pas un simple sentiment de haine mais un rapport social de domination, qui peut parfaitement se passer de la haine – et dont les formes les plus hégémoniques se traduisent même par de l'indifférence ou de la sympathie davantage que par de l'antipathie. De ce point de vue, d'ailleurs, l'agressivité qui se déchaîne aujourd'hui contre Houria Bouteldja et contre la ZEP peut être entendue comme un encouragement, même si elle est aussi lourde de menaces : le racisme qui s'exprime ici est un racisme intranquille, inquiet, qui se sent menacé.

Depuis des années, nous rappelons aussi que de son côté, la haine n'est pas forcément raciste, et que toutes les

haines ne se valent pas. C'est pourtant de cela qu'on cherche à nous convaincre : qu'aimer c'est bien et haïr c'est mal, que la bonhomie est en toutes choses meilleure que la colère, que toutes les haines sont identiques quels que soient leurs objets, et que par conséquent nous devons mettre sur le même plan et rejeter dans la même indignité la haine de l'oppression et la haine du bougnoule – ou, pour reprendre les termes de Mouloud Akkouche [1], que tous les visages doivent communier dans un sourire béat, en jetant la même opprobre sur le rictus du tortionnaire et sur la grimace de sa victime.

C'est de cette chose insensée et monstrueuse que l'on veut nous convaincre : que toutes les haines se valent, celle des Indigènes de la République contre un système raciste (voire contre ses agents) et celle des blancs, petits et grands, contre lesdits Indigènes : une haine fondée sur un vécu réel et une haine fondée sur des fantasmes et des phobies ; une haine fondée sur une analyse rationnelle et une haine fondée sur un délire idéologique ; une haine fondée sur des principes éthiques (en premier lieu le besoin d'égalité) et une haine fondée sur la peur panique de perdre ses privilèges.

C'est là me semble-t-il que réside l'intérêt spécifique du procès d'Houria Bouteldja et, au-delà, de l'offensive actuelle sur le « racisme antiblanc » : ils nous invitent à comprendre le sérieux et la légitimité de la colère des opprimé-e-s. Ils constituent en cela une leçon, non seulement pour les fascistes qui envoient des menaces ou saisissent les tribunaux, non seulement pour leurs penseurs organiques ou leurs supplétifs « progressistes », mais aussi pour nous-mêmes. Je pourrais en effet multiplier les exemples de ce vice de pensée et de comportement qui consiste à s'aveugler sur un rapport de domination et à renvoyer dos à dos dominants et dominés, et cela bien au-delà de l'AGRIF, de Finkielkraut ou de Mouloud Akkouche, chez des gens a priori plus respectables.

La fabrique de l'ordre blantriarcal [2]

J'ai par exemple assisté, récemment, à la projection d'un film intitulé *Ici on noie les Algériens*, consacré au massacre d'Octobre 1961 et à sa non-reconnaissance par l'Etat français : le débat public qui a suivi le film a été constamment recadré par des invitations à « prendre du recul », « éviter la haine » et « dépasser la colère » [3]. Comme tout le monde je sais d'expérience combien il est pénible, quand on a subi une offense, de s'entendre dire qu'il faut prendre du recul ou de la hauteur, et je perçois de ce fait assez bien à quel point il est odieux de balancer ce genre d'injonctions à celles et ceux qui subissent une offense quotidienne, massive, systémique – par exemple les homosexuels, les trans', les femmes, les féministes, les prostituées, les musulmanes voilées, et plus largement les musulmans, les Arabes, Noirs et autres indigènes de la République.

Toujours dans des cercles proches, on entend encore souvent des camarades gauchistes ou islamogauchistes disqualifier les rassemblements féministes non-mixtes en expliquant qu'ils constituent un « sexisme à l'envers ». Beaucoup de ces camarades débonnaires ne saisissent pas davantage la différence pourtant évidente qu'il y a entre quatre femmes qui parlent des hommes et disent « Tous des salauds » et quatre hommes qui parlent des femmes et disent « Toutes des salopes ». Et ce sont à peu près les mêmes qui tournent en ridicule le principe d'une « Fierté LGBT » en demandant, tout contents de leur trouvaille : « Est-ce que moi je vais défiler dans la rue pour dire que je suis fier d'être hétéro ? ».

Un dernier exemple, particulièrement abject et pourtant advenu dans un cercle proche : j'ai vu un jour une femme brutalisée physiquement (huit jours d'arrêt de travail) parler avec véhémence de son agresseur, et un autre homme, très mâle, très hétéro, très riche, très blanc et très athée, lui répondre, glacial, qu'il la trouvait « bien agressive », « pleine de ressentiment » et « vraiment pas raisonnable », avant de finalement lui adresser un rappel à l'ordre sarcastique sur sa religion : « Je croyais que l'Islam était la religion du pardon ! ».

Tous ceux qui parlent ainsi, tous ceux qui se comportent ainsi, que ce soit à l'extrême droite ou que ce soit parmi nous, sont de facto les chiens de garde de l'ordre blanc, et/ou de la domination masculine et/ou de l'ordre hétérosexiste. Qu'ils se présentent comme de vilains sionistes ou comme de gentils islamogauchistes, ils travaillent à la fabrique de cet ordre social que nous sommes censés combattre. Tous à leur manière font la même chose que l'AGRIF et que Mouloud Akkouche... ou que Pierre Desproges ! Tous incarnent, à leur manière et dans leurs microcosmes politiques respectifs, une même tendance fâcheuse dont ont bien parlé Martin Luther King et Christine Delphy : cette tendance qu'ont les dominants à expliquer aux dominés qu'ils ont raison de se révolter mais qu'ils doivent le faire d'une manière plus polie, patiente, civilisée. C'est sur cette tendance, fort répandue loin de nous mais aussi tout près de nous, parmi nous, que nous sommes interpellés, même si dans l'immédiat l'heure est au soutien sans faille à Houria Bouteldja, à Saïdou et à la ZEP, contre les petites cliques de fachos qui les attaquent ou les menacent mais qui ne sont, hélas, que l'avant-garde belliqueuse d'un système raciste beaucoup plus vaste et beaucoup plus puissant. ■

Notes [1] Qui assimile le visage paraît-il « grimaçant » de Houria Bouteldja à celui, également « grimaçant », d'Alain Finkielkraut

[2] Merci, pour le néologisme blantriarcal, à LKR.

[3] Injonction adressée par les organisateurs de la projection-débat, mais reprise à son compte aussi par plusieurs membres de l'assistance

(*) Texte posté sur le site « Les mots sont importants » (LMSI) et publié dans ce dossier avec l'aimable autorisation de son auteur.